

Cette thèse qui fait de l'homme le seul agent actif de la volupté, flatte sa vanité sexuelle, mais force à concéder une pureté « physiologique » aux femmes⁵⁶.

L'homme, au contraire de la femme, est esclave d'une sexualité bestiale qui le pousse à la paillardise. « L'homme est aussi lascif qu'elle est chaste » (Noël, 1701, p.61), « preuve certaine que l'homme est le plus faible & l'animal le plus dangereux pour la femme » (Dinouart, p.81). Il s'abandonne à ses penchants luxurieux « en des gestes & façons de faire que les bestes brutes en auroient horreur », déplore le capitaine Vigoureux (p.131), « cherchant son plaisir d'une façon, tantost de l'autre ; toutes sortes de chatouillements, dissolutions, pollutions luy font jeux & esbatemens » (d°, p.132) ; « Ils ont beau estre retirez & renfermez dans les monastères, avoir fait vœu de virginité, l'avoir promis à Dieu, néanmoins à la simple occasion qui se présente, ils se laissent emporter à leurs sensualités. » (d°, p.39).

Il n'y a que les hommes qui se sont laissé emporter aux plaisirs contre nature à Sodome et Gomorre, assure le *Traité* de 1686.

Comme pendant les preuves de chasteté chez les filles, Brinon se complait à rassembler avec érudition les exemples fameux de débauches contre nature, propres aux hommes : « La brutale affection d'Ariston est assez publiée qui osa bien pour contenter l'insolence de ses appétits nouveaux & monstrueux se joindre à une asne de laquelle il eut un enfant my fille my-asne. » (Brinon, p.140)⁵⁷.

« Néron, voulant changer l'ouvrage de nature, après avoir coupé les génitoires à un sien mignon luy fit tailler en la place cete partie de la femme que la révérence luy fit taire & puis l'épousa publiquement comme femme & s'en servit en cete qualité de là en après. » (d°)

Le Père Caffiaux, deux siècles plus tard, rappelle qu'Archimède fut le premier *streaker* et que les femmes n'auraient garde d'imiter son exemple, fût-ce sous prétexte de science : « Archimède, qui au sortir du bain, couroit tout nud par la ville en criant qu'il avoit trouvé la solution d'un problème qu'il cherchait n'a point encore eu d'imitatrices. » (I, p.64).

56. L'existence d'une sexualité clitoridienne est ignorée ou niée. On verra cependant : *Réflexions sur les hermaphrodites*, Champeaux (BN, Rés. Z 3252). *Le Petit Chaperon rouge* de Perrault, peut être lu comme un apologue transparent de la genèse *sui generis* du désir féminin. On verrait, dans le mot « chaperon, » une équivoque sur « *cappero* », « *capperone* » dans l'italien des auteurs licencieux (chez l'Arétin par exemple).

57. Il suit ici Plutarque, in Vit. Parall.

L'affaire semble entendue, mais les antiféministes vont répétant que la femme est au contraire un animal lascif infiniment plus porté que l'homme à se satisfaire et, comme l'atteste Tirésias, dotée d'une sensualité plus intense :

Tu as leu de Thyresias
Qui fust en femme converty
Il est à penser que si as
Et que le voies devant ty.
Qu'en dy-tu, avoit-il menty
Quant il dit que plus de luxure,
Quand il estoit femme, senty
Que quant avoit nostre nature ?
(Paroles de l'Adversaire, in Le Franc, f° 114, r°)

Cette thèse est niée avec indignation. Si la femme cède parfois, c'est encore l'homme le premier coupable, riposte-t-on : « Les Hommes premièrement en sont cause, comme Auteurs de tous maux en toutes Créatures. » (Billon, f° 15, r°).

Charles Estienne croit aussi « ceste faulte debvoir estre du tout imputée à la fascheuse importunité des hommes, à leurs lascives œillades » (p.152).

Est-on bien sûr, d'ailleurs, que les femmes sont si faibles ? Il faut faire la part de la stupide vanité masculine en ce domaine : « J'en cognoy plusieurs lesquels, pour avoir veu l'ombre d'un cotillon des dames, se ventent de les avoir depucelées & ne leur oseroyent demander un simple baiser. » (Pontaymeri, f° 7, r°).

Un vague malaise apparaît cependant parfois. À force de lire Hérodote ou Pline, on trouve trop d'exemples anciens de débauches institutionnalisées : « Je sçay bien qu'en Numidie, en Phénice & en Cypre les filles gagnent leur mariage à la publication de leur corps [...] cete coutume leur est honorable, elle nous seroit infâme. » (Brinon, p.136) « Elles font ce qui est reçu en leur pays, sil y estoit défendu, elles s'en abstiendraient. » (d°, p.138)⁵⁸.

La rétorsion est faible, car il s'agissait de prouver que la chasteté est *naturelle*. Ces variantes culturelles mettent mal à l'aise. On les ignore généralement.

*
* *

58. Entre les Arabes, toutes les femmes « sont à l'abandon » (Brinon, p. 137). Cf. au xviii^e siècle, le thème de la « lubricité des Maldivoises » ; voir notamment *Voiage de François Pyrard*, Paris, 1615.

Seuls Poullain de la Barre (1673) et, plus confusément, quelques-uns de ses successeurs, auront l'audace de renverser cette topique. Ils exalteront non plus la chasteté, qu'ils perçoivent comme contraire au plan de la Nature, mais la sensualité, le plus grand désir et le plus grand plaisir sexuel, de sorte que la femme reste dans ce domaine, supérieure, mais en partant du présumé contraire. L'idée que les femmes sont plus portées à la « galanterie » que les hommes et que cela est fort bien ainsi est reprise par Bayle (*Pensées diverses sur les Comètes*, paragr. 163, p.104, La Haye, 1727) qui voit bien que la chasteté est une vertu *masculine*, entendre : une fausse vertu inventée par les hommes pour tenir les femmes en lisière : « Les hommes ont établi la gloire des femmes dans la chasteté⁵⁹. »

M. de Saint-Gabriel, soixante ans auparavant, inclinait déjà à concéder que les femmes sont « plus » sensuelles, mais comme il persistait à faire de la chasteté la plus haute vertu, il lui fallait en tirer contradictoirement une preuve de supériorité des femmes : « Que si les femmes sont plus enclines naturellement aux appétits sensuels & que le jugement de Tirésias entre Iupiter et Iunon soit vray — s'abstenans comme elle font de ce plaisir, il faut quelles soient douées d'une bien plus grande vertu que l'homme⁶⁰. »

8. Supériorité intellectuelle

« Presque tous les sçavants soutiennent que l'esprit des femmes est plus faible que celui des hommes, qu'il est moins constant, moins propre aux emplois⁶¹. » Peut-être la femme a-t-elle reçu quelques capacités de raisonnement, mais l'influence de ses sens l'asservit : « l'interposition de sensualité » cause « cette grande et lourde Ecthlipse [Éclipse] de sagesse » qu'on remarque en elles⁶². Ainsi va l'opinion dominante, « les femmes ont du goût et cela leur tient lieu de raison⁶³. »

59. L'idée que la femme aime plus que l'homme, mais en termes de sentiments de l'âme et non de désir physique, est déjà attestée chez les panégyristes du xvi^e siècle : « Les femmes ordinairement sont plus amoureuses et moins labiles en leur inclination d'aimer. » (Billon, f^o 142, v^o).

60. Le P. Caffiaux, qui tient les femmes pour « plus » chastes en pratique, avoue aussi que la galanterie serait excusable chez elles : « l'incommodité de la grossesse » étant compensée par une inclination puissante « à produire leurs semblables ». Ce n'est pas de cela qu'il s'agissait chez Poullain de la Barre ! On tiendra Caillet pour un précurseur, qui dans son *Tableau du Mariage* (Orange, 1635) fait de la volupté la première fin du mariage et de la propagation, la troisième seulement (BN rés. Z 3243).

61. Comte de Bièvre, *Histoire des deux Aspasies*, Paris, 1736, p. 1.

62. Tournes, *Louènge* (1551), p. 4 (Bibliographie I C).

63. Plante-Amour, *Art*, p. 4 (Bibliographie I C).

« La femme est d'une humeur si bizarre et diverse que c'est outrecuidance de se promettre d'en pouvoir décrire autre chose que quelques particularités⁶⁴. »

Ici encore, les apologistes, plutôt que de se mettre en position de défense, attaquent en prenant le contre-pied de cette opinion admise partout. L'esprit de la femme est « le plus capable des vertus intellectuelles⁶⁵. » « Il n'est rien au dessus de son vaste génie⁶⁶. » Sans doute, l'esprit qu'elle montre est-il différent de celui de l'homme, plus subtil, plus naturel, plus vif : « La fême est plus vive d'esprit que l'hôme⁶⁷. » « Pour ce qui regarde l'esprit, les femmes ont un avantage bien marqué. Plus de vivacité dans l'imagination, plus de naturel dans les pensées, plus de choix dans les termes. . .⁶⁸ »

La vivacité d'esprit dont la femme est spécialement dotée est un argument qui figure en première place parmi ceux dont François de Billon (1553) va se servir contre les « Pantagruélistes » : « Considéré que tout ce que peult imaginer ou composer l'homme, la femme aussi le peult : et là où pénètre l'intellect de l'un peult par semblable pénétrer l'intellect de l'autre : ouy encores davantage suyvant ce que n'a peü nyer icelluy Aristote au mesme endroit que dessus, là où il dit que les femmes sont plus aptes à souvenance, plus vigilantes, plus sobres et plus constantes. Ce qui démontre bien en elles quelque grâce spéciale d'intelligence et force d'esprit. » (f^o7,r^o).

Mais on n'en reste pas là. Ce qu'il convient de démontrer, c'est que « les femmes sont plus propres aux sciences que les hommes⁶⁹. » Malgré les préventions masculines, on cherchera, dans chaque domaine, des femmes qui ont surpassé les hommes. Aux xvii^e et xviii^e siècles, l'exemple de Christine de Suède, celui d'Anne Marie Van Schurman, philologue et érudite hollandaise, avaient frappé les esprits⁷⁰.

Avec son savoir encyclopédique, François de Billon ne démontre pas seulement le rôle éminent des femmes dans les arts, les lettres, la civilité ; elles ont aussi inventé toutes les *techniques*. Vers la fin du pre-

64. Fierville, *Meschanceté* (Bibliographie I C).

65. Saint-Gabriel, p. 36.

66. Coulon, p. 13.

67. Billon, p. 7.

68. Philippe, p. 2 ; cf. Thomas, p. 84.

69. Noël, art. XIV.

70. Guillaume, p. 204.

mier âge du monde, une femme appelée Noema, fille de Lamech, inventa l'art du tissage et de la laine — auparavant, l'homme n'était vêtu que de peaux de bêtes. La reine Sémiramis, impératrice des Assyriens, fut la première à trouver la technique de la navigation et la construction de navires de haute mer. Tritonia (?) inventa le chariot royal à quatre chevaux. L'agriculture même fut inventée par une « dame », nommée Cérès ! Isis inventa les cloches, les trompettes et les hiéroglyphes. La nymphe Carmentis donna aux Romains l'alphabet vocalique. . . De toutes ces inventions, les hommes ont profité en oubliant très vite à qui ils les devaient. On trouvera de telles listes raisonnées, et de plus longues, dans la plupart des écrits de notre système discursif.

Il est vrai que la coutume maintient les filles dans l'ignorance. À voir le nombre de celles qui ont surmonté les entraves qu'on leur met, il est permis de se demander si beaucoup de savants auraient pu transmettre leur nom à la postérité, à supposer qu'ils fussent nés filles : « Il est surprenant qu'on ne trouve pas un plus grand nombre de véritables sçavants parmi les Hommes, vu l'avantage de l'Éducation que leur Sexe a pardessus nous. » (*Triomphe du Beau Sexe*, p.104).

C'est parce qu'ils redoutent la naturelle supériorité des femmes, que les hommes leur interdisent de s'élever par l'instruction⁷¹. Ils craignent, à les entendre, que l'impudeur, la licence accompagnent chez elles la science. C'est, à l'instar d'Arnolphe, pour préserver leur vertu qu'on les veut sottes : « Voilà une impertinente conséquence, de croire que les sciences fassent les impudiques : au contraire, je dis que c'est l'ignorance et non pas le sçavoir qui fait les coquettes » (Guillaume, p.197). Poullain de la Barre suppose aux femmes des dispositions supérieures pour diverses sciences, l'histoire (*éd.1679*, p.54), la théologie (p.55), la médecine (p.56). On voudrait par une feinte complaisance les nourrir de quelque instruction sans outrepasser les domaines utiles à leur condition, un peu de lettres, un peu d'arts d'agrément, un peu d'économie domestique. Pourquoi « les sciences de la philosophie la plus spéculative » leur seraient-elles interdites⁷² ?

Cette revendication du droit de l'instruction, que nous retrouvons plus loin, ne se justifie que dans un contexte de réflexion positive et critique sur la condition féminine. L'enthousiasme mystique des premiers défenseurs de la supériorité des femmes allait beaucoup plus

71. Gilbert, p. 16.

72. Boussanelle, p. 104.

loin. Ils ne leur croyaient pas seulement des virtualités intellectuelles mal cultivées mais les voulaient douées de science infuse : « Les femmes sçavent toutes choses naturellement » écrivait Agrippa, au début du XVI^e siècle. Et il précisait bien : « Les femmes surpassent aisément et sans estude ceux mêmes qui sont maîtres dans chaque art. » (*éd. 1713*, p.95).

Ce que Gilbert affirme encore un siècle plus tard : « Elles ont par la naissance ce que les hommes n'acquièrent que par le travail et par les années. » (p.14).

La femme possède « le transcendant des choses créées » : elle saisit intuitivement l'essence du réel, selon la Reine Margot citée dans la *Deffense* de Pierre de l'Escale.

Poullain de la Barre, s'il exige pour les femmes un droit égal à l'instruction, tend à leur attribuer un don inné, un instinct scientifique plus juste et plus spontané. Les femmes ont l'esprit naturellement philosophique. Sur Dieu, sur l'âme, la moindre d'entre elles raisonne avec plus de rigueur que les théologiens. On dispute en Sorbonne de la circulation du sang. Les femmes ont trop de bon sens et d'intuition pour mettre en doute cette théorie et se raillent de ceux qui la nient. On voit se développer ici le thème de l'*instinct*, substitut du savoir et supérieur à lui, comme l'inné est supérieur à l'acquis. Les femmes, dira plus tard Boussanelle « ont un instinct plus sûr et plus délié que les idées raisonnées de la reflexion » (p.101).

Au XVI^e siècle, cette idée d'une surrationalité féminine, d'une capacité mystérieuse d'activer des forces psychiques d'une étendue plus vaste que celles de la raison raisonnante trouve son expression dans le mythe de *Sibylles*. La femme est douée du don de prophétie, de double vue ; elle a la faculté de percevoir l'avenir, de dévoiler l'inconnaissable.

Cornelius Agrippa souhaitait que les femmes puissent devenir prêtresses, à cause des Sibylles. Le mythe de la féminité sibyllienne pouvait s'appuyer sur l'autorité de saint Jérôme qui avait proclamé que ces dix prophétesses païennes avaient prêché par divine inspiration l'avènement de Jésus-Christ.

Martin Le Franc, le premier écrivain de notre tradition, évoque les Sibylles pour prouver la transcendance intellectuelle des femmes (p.319–320).

« Veult-on cognoistre la capacité de ce gracieux sexe en choses plus hautes qu'en grâces d'Esprit de Prophétie dont tant de femmes ont

été divinement illustrées ? Y a-t-il invention de choses humaines qui soit à égaler à une prévision des cas à venir ? [...] je supplie remémoré soit en la pensée d'un chacun quelle capacité et grand' grâce fut celle des anciennes sibiles (femmes grecques) d'avoir non seulement déclaré aux Empereurs romains et à autres ce que leur étoit futur mais aussi d'avoir prédit au monde aveuglé l'admirable incarnation de son Rédempteur. » (Billon.)

En 1650, Gilbert propose encore à l'admiration « ces dix sçavantes filles qui ont eu le don des prophéties » (p.21). Madame de Coicy assied sa défense du mérite des femmes, sur le fait que les Oracles des Grecs, les Sibylles des Romains, les Pythonnises des Hébreux, et des filles inspirées dans bien des peuplades sauvages sont autant de preuves qu'il est départi aux femmes des dons intellectuels sans contreparties chez les hommes⁷³. La Sorcière de Michelet⁷⁴, la Nadja d'André Breton passeront à cet égard pour des avatars modernes d'une thématique qui remonte très loin.

L'éloquence

La parole est le *propre* de l'homme : « Ce qui nous distingue le plus des bêtes, c'est la parole. » (Noël, 1701, p.51). Les misogynes sont donc malvenus de reprocher aux femmes leur babil, puisque ce trait doit être porté au compte de leur supériorité. Tous nos théoriciens considèrent la femme comme douée pour l'éloquence, possédant de naissance un talent que l'homme n'acquiert qu'à grande peine. Elles n'ont pas besoin d'apprendre l'art oratoire, car chez elles, cette science est infuse : « Toutes les Rhétoriques du monde ne peuvent donner aux hommes ce qui ne coûte rien aux femmes. » (Poullain, p.50).

Un don naturel, congénital est évidemment supérieur à tout savoir acquis. Or il s'agit ici d'un « talent si naturel qu'on ne peut le leur disputer » (d°)⁷⁵.

Agrippa renchérit sur cet argument : pas d'exemple, dit-il, — ou si peu — qu'une femme soit jamais née muette⁷⁶. Jacqueline Guillaume

73. Voir Coicy, I ; Galien, p. 55.

74. Cf. aussi *la Femme*, p. 328 (éd. originale).

75. Ce que répète Puisieux, p. 90 ; voir aussi Bermen, p. 340

76. Cf. Agrippa, 1713, p. 49 ; voir aussi Pontaymery, f° 18, r° et suiv. ; Noël, 1698, art. XI ; Galien, p. 19 ; Debay, p. 65 ; et Guillaume, p. 214 et suiv.

dresse la liste des femmes qui ont brillé par leur éloquence dans tous les siècles.

Les misogynes pourraient rétorquer que le don de la parole est une chose, le caquet stérile, la vacuité babillarde en est une autre. Caffiaux (1753) concède cette distinction, mais il remarque que bien des hommes sont portés au vain bavardage, qu'il ne faudrait pas qu'ils surestiment l'intérêt de leurs propos ordinaires, qu'enfin les femmes parlent au niveau de la condition qu'on leur fait : dès qu'elles ont quelque éducation, la puissance raisonnable de leur éloquence surpasse celle de l'homme.

9. Talent politique et vertus guerrières

Les femmes peuvent-elles exceller dans les domaines que la coutume et le préjugé semblent réserver aux seuls hommes ? Non contentes de dépasser les hommes en toutes sortes de vertus, sont-elles capables d'en disputer les mérites sur leur propre terrain ? L'exercice du pouvoir politique exige des qualités intellectuelles, une sagesse et une audace dont les femmes seraient privées, au dire des antiféministes. Si la position des laudateurs de l'autre sexe apparaît comme paradoxale, ils ne manqueront pourtant pas d'exemples qui pressent de conclure que bien des femmes, dans l'antiquité et à l'époque moderne, ont exercé avec gloire des charges publiques, qu'elles ont avec honneur et sagesse assumé le pouvoir suprême, quand il se faisait qu'il tombât dans leurs mains. Qu'enfin, rien n'indique qu'elles en soient indignes, si on leur permettait de l'exercer, qu'au contraire il semble constant qu'elles y ont fait éclater, de Sémiramis à Christine de Suède, des talents supérieurs, conformes aux vertus morales qui leur sont départies. Alors même que ce sont les hommes qui exercent le pouvoir, combien d'entre eux ont été dirigés et conseillés de façon plus ou moins occulte par diverses égéries ?

Au début du XVI^e siècle, Guillaume Dufour compose, à la requête d'Anne de Bretagne, une histoire des femmes célèbres, vaste compilation où puiseront les apologistes ultérieurs. « Toutes les grandes monarchies ont été instituées par le conseil des femmes » démontre Alexandre de Pontaymery⁷⁷. Mieux encore, si l'homme revendique la supériorité de la force physique et le don naturel de la vaillance, pour se réserver les charges militaires, bien des femmes ont démontré que

77. F° 4, r° ; voir Le Franc, f° 274, r° et suiv. ; Noël, art. XVI.

leur sexe est « aussi propre pour l'exercice des armes⁷⁸ ». « Les vertus militaires ne sont en effet ni « trop fortes, ni trop rudes pour les femmes », constate le P. Caffiaux (I,p.176) qui exprime une thèse largement répandue dans nos écrits. Seule, au XVI^e siècle, Mademoiselle de Gournay semble renoncer à défendre l'honneur des dames sur ce terrain, « le sexe féminin estant vraisemblablement d'un corps moins propre aux armes, par la nécessité du port et nourriture des enfants ».

L'histoire offre à foison des exemples de femmes qui ont manifesté des vertus guerrières : Artémise, reine d'Halicarnasse, Cyané, Zénobie, les Amazones, Judith (!), la Pucelle d'Orléans, les dames de Beauvais qui repoussèrent les Huguenots...⁷⁹ « L'Art militaire n'a point de mystère particulier auquel les femmes ne puissent atteindre. » (Puisieux,p.113).

Si la femme est plus pacifique, moins vainement querelleuse que n'est l'homme, elle est capable d'actions héroïques lorsqu'il s'agit pour elle de venger son honneur⁸⁰.

L'histoire des Amazones, souvent évoquée et contée en détails par l'abbé Guyon est là pour démontrer que, débarrassées de la tutelle masculine, les femmes peuvent se gouverner et se rendre redoutables à leurs voisins par leur science militaire et leur intrépidité : « Les Amazones avoient une Reine à leur tête qui étoit revêtue de tout le pouvoir souverain. On dit même que leur république subsista plusieurs années, sans qu'elles eussent aucun homme parmi elles & que leur pays n'étoit peuplé que par le commerce qu'elles entretenoient avec leurs voisins. » (I,p.119).

« Je sais que Strabon, Paléphantus & quelques autres anciens, ont semblé révoquer en doute que les Amazones aient jamais existé. » (d°,p.121.)

L'auteur se propose de démontrer par l'autorité de sources innumérables que les Amazones ne sont nullement sorties de la légende. Les Amazones antiques ne sont pas la seule société exclusivement féminine, que l'on connaisse au XVIII^e siècle : « On dit qu'encore aujourd'hui il y a dans l'Afrique un royaume composé de seules femmes qui tuent tous les garçons qu'elles produisent. » (Bayle, *Rép. Let.*, août 1685).

78. Noël, art. XV.

79. Caffiaux, *op. cit.* ; liste analogue chez Coicy, I, VII « De l'amour de la patrie ».

80. Caffiaux, II, III.

On en a découvert encore aux Amériques, le long du fleuve Amazone, justement (I,p.126).

« À Bornéo, île très considérable de la mer de l'Inde, ce sont les femmes qui gouvernent, suivant les relations de Mandesto, et leurs maris n'ont pas d'autres prérogatives que d'être les plus distingués de leurs vassaux. » (Caffiaux, I,p.30.)

Mais plus souvent que ces exemples lointains et exotiques, la carrière de Jeanne d'Arc, citée dans toutes nos sources ou presque, semble la preuve éclatante qu'une femme, par un privilège sans doute exceptionnel, et sans abdiquer les charmes et les vertus de son sexe, peut faire preuve du courage et de l'héroïsme les plus hauts, alors même que les hommes semblaient avoir abandonné le combat. Grâce à elle, la couronne de France ne passa pas en des mains étrangères⁸¹. Elle est l'incarnation mystérieuse du renversement des valeurs androcentriques. Elle fait la somme des vertus suprêmes des deux sexes. Elle préfigure le Règne des Femmes, marquant, par son passage dans l'histoire, une transgression de tous les interdits et des limitations que la nature même semblait avoir imposés aux femmes.

On pourrait rétorquer qu'elle ne fut qu'une exception singulière. Pour les apologistes, elle incarne la précellence des vertus féminines, lorsqu'un devoir suprême appelle la femme à braver la médiocrité de sa condition. C'est ainsi en tout cas, que l'image de la Pucelle d'Orléans, se transmet dans notre tradition. L'admiration populaire s'exprime ici plus que la version « officielle » : « *Quis satis laudare poterit puellam illam nobilissimam, licet humili genere ortam, qui anno Christianorum MCCCC XXVIII occupato per Anglos Francia Regno, Amazonis more sumptis armis, primamque aciem ducens, tam strenue feliciterque pugnavit ut pluribus proeliis superatis Anglis, Francorum regi jam amissum regnum restitueret.* » (Agrippa)⁸².

81. Cf. Gilbert, p. 39.

82. Cf. Billon, p. 47 v° ; Postel, *passim* ; Guillaume, p. 144 ; *Traité* de 1686, p. 57 ; Caffiaux, I, p. 226 ; Toselli. Ce n'est pas ici la Pucelle de Schiller, virile, privée des dons de la féminité en compensation de sa renommée guerrière. Traduction du passage d'Agrippa : « Qui pourrait assez louer cette jeune fille de haute noblesse – quoique d'humble origine – qui, en 1428, alors que le royaume de France était occupé par les Anglais, armée à la façon des Amazones et placée à la tête des troupes, se battit si bravement et avec tant de bonheur qu'elle défit les Anglais en de nombreux combats et rendit au Roi son royaume qu'il avait presque perdu. »

Dès Cornelius Agrippa (1509) l'éloge de Jeanne d'Arc va tenir une place importante dans l'argumentation. La Vierge guerrière dresse « un monument éternel de gloire pour le beau sexe » (Noël, 1701, p.31).

On ne cessera d'interroger sa mystérieuse destinée. Elle semble prophétiser un monde à venir où les femmes manifesteraient au grand jour une supériorité tellement absolue qu'elles soumettraient les plus sceptiques.

10. La femme, « âme de la société »

Chez les peuples sauvages et dans les temps barbares, la femme est généralement opprimée. Elle ne gagne le respect qui lui est dû qu'à la mesure des progrès que font la civilité et la politesse. Et cela peut se concevoir, puisque la femme est l'éducatrice des hommes, son guide indispensable dans la voie du raffinement, le moteur du progrès vers une société courtoise et policée. Les premiers apologistes de la Querelle des femmes, à l'avant-garde d'une renaissance de la vie de cour, sont déjà persuadés de cet axiome. Le zèle pour les femmes va de pair avec la reconnaissance du rôle souverain qu'elles jouent dans la réforme des mœurs et l'ennoblissement des relations sociales. C'est un critère pour juger d'un milieu ou d'une époque : « Aux grandes maisons, vous les voyez toujours caressées, servies et révérees ; & aux petites on ne voit que riottes, plaintes, querelles. » (L'Escale, p.7).

C'est une thèse platonicienne que seule la société des femmes civilise la farouche nature des hommes, barbares et mal polis de leur nature, que la civilisation et les arts ne fleurissent qu'autant que les femmes sont choyées et écoutées. L'homme, dit Pontaymeri, « n'est gracieux, courtois et civil que par la fréquentation des Dames » (f°45, r°). Elles sont « l'âme de la société » assure Boudier de Villemert, deux siècles plus tard (*éd.* 1788, p.43). Cette thèse est sans doute la clé qui permet de découvrir le rôle de la polémique sur la supériorité des femmes dans les diverses factions qui dominent la société.

Déjà François de Billon avait cherché dans un long et savant exposé, à mettre en regard l'excellence comparée des divers systèmes politiques européens et le degré de liberté et de respect dont jouissaient les femmes dans chacun de ces pays — surtout la France, l'Allemagne et l'Italie. Il trouve que sans conteste, la paix civile, l'équilibre institutionnel, le haut degré de civilisation mettent au-dessus de tout autre le Royaume de France (nous sommes en 1550). Or, c'est aussi en France que les femmes « sont librement et plus doucement traitées » (f°180,

v°). Billon en conclut que le rôle des femmes est d'autant plus grand que la civilité fleurit mais, dialectiquement, que les progrès des mœurs en général doivent beaucoup à cette bienheureuse émancipation. Le long chapitre XIII du *Fort inexpugnable* montre que pour Billon le problème de la « préexcellence » des femmes est directement **lié à une réflexion politique**.

Une fois encore, on dira que la femme est « naturellement civile » et dans cet oxymoron se condense le paradoxe : être plus proche de la vérité originelle, la femme est aussi image de l'avenir des sociétés, dans un progrès continu vers une plus grande urbanité. L'homme, de tempérament fruste, s'impose la politesse comme une contrainte dont il bénéficiera. La femme y aspire parce qu'elle est conforme à sa nature : « Il faut avouer que l'esprit des femmes est incomparablement plus agréable que celui des hommes & la douceur de leur entretien est toujours la plus belle écolle des plus honnêtes gens. » (Soucy, p.108). « Rien de plus propre à former l'esprit & le cœur, à inspirer des sentimens à apprendre l'usage du monde, que la conversation d'un sexe le plus ingénieux et le plus délicat. » (Dinouart, p.74.)

Dans cette perspective, la femme ne jouit plus seulement d'une supériorité statique : elle a un rôle à jouer dont se perçoivent progressivement les heureux effets. Dans une société moins barbare et plus douce, la supériorité des dames se reconnaît d'autant mieux qu'elles sont la cause efficiente de l'adoucissement des mœurs⁸³. Cette dialectique est essentielle : elle fait de la supériorité féminine l'objet d'un dévoilement auquel les femmes contribuent. Avec la nature pour seul guide, la femme entraîne l'homme dans la voie d'une plus haute culture. Pure nature et hyper-culture : elle reste un être des confins. Son rôle sera magnifié : « Les femmes ont inventé tous les Arts qu'on appelle libéraux. » (1713, p.83) proclame Cornelius Agrippa. Et François du Soucy : « L'invention des lettres appartient seulement aux femmes. » (p.27).

On établira ici la liste de toutes les femmes qui ont laissé leur nom dans les lettres, de Sapho à Madame Deshoulière, Madame de Villegaignon, Mademoiselle de Scudéry, en passant par les Lyonnaises : Louise Labé, Pernelle du Guillet.

François de Billon (1553) après avoir fait l'éloge des Princesses de France, ne manque pas de signaler à l'admiration les Lyonnaises

83. Voir « Si la conversation des femmes est utile aux hommes, du Lundy 14 octobre 1641, conférence », *Brochure in BN Rés. Z 3241 (35 du recueil de Jamet)*.

« Jane Gaillarde et Pernelle du Guillet », mais aussi la Picarde Héli-senne de Crenne, dont de récentes publications nous font aujourd'hui redécouvrir l'étonnant talent. « En un passage de son livre touchant les angoisses amoureuses, elle donne une fâcheuse touche à tout détracteur de femme. » (f°36,r°.)

Plus souvent que poète elle-même, la femme est l'inspiratrice des plus grands ; le mérite de Dante revient à Béatrice, celui de Pétrarque à Laure : « Auquel des deux, savoir est, de Dame Laure ou Pétrarque doit on rendre plus de grâces pour la fruition de si agréable Poésie. » (Billon, f°67, v°).

Avec un enthousiasme qui tend souvent à dépasser les limites de ce qui se peut défendre, on en viendra à s'interroger si les hommes ont jamais inventé quoi que ce soit dont les arts et les lettres ont profité : « Aussi ne peut-on dire que les femmes aient inventé les jeux de dez, de cartes & autres sottises. » (Pontaymeri, f°23, v°).

Le rôle civilisateur imparté aux femmes est de ceux sur lesquels Michelet insistera. Elles sont le levain dans la pâte, le facteur de progrès et d'harmonie dans une société que la prééminence de l'homme vouerait à l'entropie et à la barbarie. Le monde « vit » de la femme, « ange de paix et de civilisation » (*la Femme*, p.10 et 138). « Elle y met deux éléments qui font toute civilisation : sa grâce, sa délicatesse — mais celle-ci est surtout un reflet de sa pureté. Que serait-ce du monde de l'homme si ces deux choses manquaient ? » (p.10).

11. L'éducation des filles

Depuis l'*Économique* de Xénophon jusqu'à la fin du XVIII^e siècle en passant par Fénelon, les traités sur l'éducation à donner aux filles sont légion. Nous ne voulons pas rendre compte, fût-ce en survol, de cette vaste production, mais décrire la position homogène et radicale de tous nos apologistes face à ce problème. Elle consiste à attribuer au défaut d'éducation les prétendus défauts congénitaux du sexe féminin, à mettre les adversaires des femmes en demeure de leur reconnaître le droit à une éducation égale ou d'avouer que c'est la crainte de les voir s'élever au-dessus des hommes qui les fait reculer. Ce serait évidemment leur faire dire qu'ils sont intimement persuadés que la thèse adverse est véridique. L'égalité revendiquée ici n'est donc que le moyen d'une épreuve qui rende patente la précellence féminine. Mais c'est aussi la seule revendication concrète qui apparaisse régulièrement

dans nos écrits. Elle préfigure une exigence lancinante du féminisme moderne.

L'éducation des filles est traditionnellement bornée aux fonctions subalternes qu'on s'attend à leur voir remplir : « La seule attention qu'on a d'ailleurs pour elles, c'est de leur apprendre à manier l'aiguille et le fuseau. » (*Triomphe du Beau Sexe*, p.102).

L'aiguille est le fuseau, c'est en effet, l'alpha et l'omega d'Arnolphe et de ses congénères. Quels arguments appuient les prétentions de ceux qui veulent maintenir les femmes dans l'ignorance ? Ils trouvent leur origine dans la prétendue infirmité physique des femmes : « L'obligation de former des enfans les rend sujettes à mille infirmités qui les rendent incapables des plus hautes fonctions de la société. » (Poullain, 1675, p.158).

On a déjà vu réfuter ce point de vue androcentrique ; cela conduit d'ailleurs à une pétition de principe : le savoir est inutile aux femmes puisqu'elles sont exclues des fonctions importantes et elles sont exclues de ces fonctions parce qu'ignorantes⁸⁴. Tous ces raisonnements prétendus dissimulent un seul sentiment, la peur qu'ont les hommes de devoir traiter les femmes en égales. L'ironie traditionnelle sur les femmes savantes ne trahit pas autre chose. Juvénal avouait déjà qu'il est bien éprouvant pour un homme de voir une femme montrer quelque connaissance :

*Non habeat matrona tibi quae juncta recumbit
Dicendi genus, aut curtum sermone rotato
Torqueat enthymemata, . . . (VI,448)*

Traitons-les en égales, disait Caton, elles voudront aussitôt être maîtresses. Voilà l'aveu ! Et D'Ailland, en 1772, dans un pamphlet misogyne paré de prétentions philosophiques, ne raisonne pas autrement. Les hommes, dit-il, sont propres à l'étude, cela devrait suffire à en écarter les femmes, car il faut pour suivre en tout la nature, que les travaux des deux sexes n'entrent pas en concurrence⁸⁵. En outre, la femme ne pourra devenir savante : « Tant d'objets à la fois, tant de faits différents ne pourront se réunir & se classer dans sa tête & avant de les avoir parcourus l'excès du travail aura produit le dégoût. » (p.26).

84. Cf. Du Bosc, 1632, p. 151 ; *Triomphe* de 1719 et Puisieux, p. 62 et suiv.

85. Voir Rousseau, *Émile* : « Dès qu'une fois il est démontré que l'homme et la femme ne sont ni ne doivent (!) être constitués de même, de caractère et de tempérament, il s'ensuit qu'ils ne doivent pas avoir la même éducation. »

On reconnaît ici le fameux paralogisme « du chaudron » : à vouloir trop prouver on s'expose au dilemme suivant : ou bien elles ne pourront étudier et pourquoi ne pas tenter l'expérience, ou bien elles le peuvent, et alors la raison force à le leur permettre.

C'est ici la deuxième rétorsion qui consiste à dire : puisque les femmes sont, à votre opinion, évidemment inférieures, on ne risque rien à vouloir mettre en leur esprit quelque lumière. Plutôt que de spéculer, les défenseurs de la femme demanderont inlassablement qu'on la mette dans la condition de faire ses preuves : « Et pourquoy leur instruction ou nourriture aux affaires et Lettres, à l'égal des hommes, ne rempliroit elle ce vuide, qui paroist ordinairement entre les testes des mesmes hommes et les leurs. » (Gournay).

La femme a le désir de s'instruire⁸⁶ et elle en a la capacité : « Il ne leur manque rien pour les sciences du côté de la capacité : elles y sont aussi propres que nous. » (Caffiaux, II,p.70). « Si l'usage estoit de faire estudier les femmes, elles excelleroient toutes dans les sciences. » (Soucy,p.108.)

Alors que la mauvaise éducation qu'on lui réserve n'a pas encore porté fruit, la fillette est notoirement plus précoce que le garçon : « Les filles font paroître plus d'esprit que les garçons. » (Caffiaux, II,p.85) : « que l'on regarde seulement ce qui se passe dans les petits divertissements des enfants » (Poullain,p.34)⁸⁷.

Le P. Caffiaux ne se contente pas de mettre en parallèle l'éducation qu'on réserve d'ordinaire à chaque sexe, il remarque avec perspicacité qu'une bonne part de l'éducation des filles consiste à les persuader qu'elles sont inférieures, à leur faire « intérioriser » le rôle subordonné qu'on leur réserve. Il ne s'agit pas seulement d'une éducation médiocre, mais absurde et dégradante, — ce que Mademoiselle de Gournay, constatait déjà en 1622 : « le deffaut de bonne instruction, voire l'affluence de la mauvaise⁸⁸ ».

86. « Cui natura inest scientiarum artiumque desiderium ei conveniunt scientiæ & artes. » (Schurman, argt. I.)

87. Il faut vraiment en arriver à Rousseau pour s'entendre dire que « toutes les petites filles apprennent avec répugnance à lire et à écrire » (*Émile*).

88. « Il semble qu'on soit convenu de cette sorte d'éducation pour leur abaisser le courage, pour obscurcir leur esprit & ne le remplir que de vanité & de sottise. » (Poullain, 1673, p. 48.)

Bien sûr, on feint de redouter que l'éducation des filles ne se fasse aux dépens de leur vertu, de cette réserve naturelle, de ce charme chaste dont l'empire est si grand. Le P. Caffiaux prévoit que ce serait tout le contraire : « La science bien loin de rendre les femmes plus méprisantes & plus hautaines, les rendroit au contraire, plus humbles et plus vertueuses. » (II,p.69).

Il y a derrière ces craintes, la peur que le mari ne paraisse pas à son avantage devant une épouse capable d'interrompre son soliloque seigneurial. Plutôt que d'avouer qu'il faudrait bien qu'il renonce à ce rôle, on préfère le rassurer : « La lecture & la science rendent toujours une femme plus discrète : si son mary est sçavant, elle l'en estime davantage, s'il ne l'est point, elle souffre plus généreusement ses défauts. » (Du Bosc,p.440).

On avoue toutefois qu'une femme instruite aurait d'emblée l'avantage sur les plus doctes, car elle possède, de nature, la civilité et la finesse. Le savant, s'il fuit le contact des dames, restera « grossier » (Soucy,p.133).

Il va de soi qu'on ne peut exiger l'égalité dans l'éducation sans vouloir ouvrir aux femmes les fonctions publiques qui leur sont interdites. Comme l'imagination sociale et historique fait quelque peu défaut à certains de nos auteurs, cette conséquence ne leur apparaît pas dans toute son étendue.

Certains au contraire mesurent la portée du changement et sa légitimité. Si l'histoire sacrée et l'histoire profane rendent des témoignages éclatants de la capacité des femmes à remplir les charges les plus hautes lorsqu'elles leur échoient, il convient de se demander quel préjugé empêche encore de les en croire dignes⁸⁹. « Si de temps immémorial, les hommes eussent été moins envieux & assez désintéressés pour rendre justice à nos talents, en nous laissant le droit de partager avec eux les emplois publics, ils auroient été aussi accoutumés à nous les voir remplir, que nous le sommes à les leur voir déshonorer », dit Puisieux, non sans force (p.85). « Il n'y a point de Science, point de Charge publique dans l'État que les femmes ne soient naturellement aussi propres à bien remplir que les hommes. » (d°,p.104.)

Cette réflexion sur le droit à l'éducation et au savoir est la conséquence pratique qui découle le plus immédiatement de la thèse de la

89. Cf. par exemple : Acqua, p. 18.

supériorité du sexe féminin. C'est aussi la revendication qui paraît la plus simple à satisfaire, sans délai ni bouleversement social. Ceci, même si certains auteurs perspicaces prévoient bien que les conséquences ultimes d'un accès égal au savoir seraient de nature à changer profondément les mœurs. Les considérations sur l'éducation des filles, déjà présentes chez Christine de Pisan, prennent de plus en plus de place au XVIII^e siècle. On constituerait une bibliothèque entière des ouvrages qui y sont consacrés alors. (Mme de Miremont, Mme de Genlis)

L'idée de l'égalité devant l'éducation fait son chemin mais elle reste une *idée*, qu'il coûte peu d'accepter en principe, avec d'insidieuses réserves qu'on voit apparaître dès le milieu du siècle. On redoutera, sans conclure, que certaines femmes instruites ne se montrent d'une « ostentation ridicule ». Cela conviendrait mal à leur « grâce naturelle⁹⁰ ». En somme, les laisser devenir savantes c'est déjà beaucoup. Qu'elles comprennent qu'il ne leur faut pas sortir de leur condition.

Parmi tant de vertus, elles auront aussi celle de s'en satisfaire : elles ne voudront pas joindre aux dons innés qui leur sont départis, les vains savoirs que l'homme acquiert à grand-peine ; leur mérite est si éclatant, qu'elles renonceront sans peine à disputer aux hommes la course aux offices, les vanités publiques, l'exercice de fonctions où tant de risques de perdition les guettent.

Ce type de raisonnement louvoyant est de ceux que nous avons rattachés au « sexisme scientifique » de Boudier de Villemert et de ses successeurs.

12. Le Règne des femmes

L'idée d'un état futur de la société où les femmes auraient le pouvoir que les hommes usurpent, est primitivement un jeu de l'esprit dérivé de la topique médiévale du *monde à l'envers*. On ne conçoit pas d'abord un partage des prérogatives sociales et politiques, mais un renversement pur et simple des hiérarchies et des droits, que la fable des Amazones contribue à rendre imaginable⁹¹ et qu'illustrera plus tard la découverte des sociétés primitives matriarcales aux Amériques et en Insulinde. Ce n'est que par la suite, avec Poullain de la Barre, que les re-

90. Cf. Levallois, p. 34.

91. « Ennemies déclarées du Gouvernement des hommes qu'elles méprisaient & haïssaient souverainement, elles n'avaient en vue que les moïens de se tenir dans l'indépendance. » (Abbé Guyon, *Amazones*, p. 50.)

vendications de droits égaux pour les deux sexes modifient cette image : le rôle accru des femmes leur permet ici et maintenant d'affirmer leur supériorité ; une société égalitaire sera pénétrée des valeurs féminines, non plus dominée par la loi du plus fort et par la violence, mais influencée par l'exemple des vertus naturelles aux femmes.

C'est une autre façon de concevoir le Règne des Femmes, comme utopie gynocratique d'une société réformée et pacifique, où la civilité et l'amour seraient les forces dynamiques. Les exemples, malgré tout rares et dispersés de l'heureuse influence des femmes lorsque, sorties de leur condition subalterne, elles ont pu avoir l'initiative et montrer leurs talents, convergent dans cette projection dans l'avenir d'une société régie par le sexe supérieur. Une telle utopie a sa logique : l'homme domine, mais le cours du monde est misérable ; l'âge d'or est en avant, la puissance réformatrice existe déjà dans la société à l'état latent ; si l'homme renonce à opprimer ses compagnes, il libérera des forces bénéfiques. On se souvient de la forme grandiose que l'idée d'un Règne des Femmes prenait dans le système de Guillaume Postel : « Ceste doctrine féminine règnera & dominera toutes les opinions & cœurs de tout le monde. » (p.87).

On sait cependant que la doctrine de Postel reste sans écho direct dans les écrits de notre tradition. Agrippa déjà concluait son panegyrique en appelant de ses vœux une société où la pacifique influence de la femme viendrait à bout de la barbarie et de la brutalité de cet âge de fer. Saint-Gabriel, vers 1640, termine lui aussi son discours par un tableau du monde sous le Règne des Femmes : « Au lieu de la guerre et de tous ces grands carnages [...] l'on jouirait de la douceur d'une profonde paix dans tous les Estats du monde. » (p.126).

Dans son volumineux essai en trois volumes *Défense du beau sexe* (1753), le P. Caffiaux est un des derniers à souhaiter très nettement l'avènement d'une société où les femmes régiraient les mœurs et exerceraient les charges suprêmes : « Je prétends que la femme a plus de droits de gouverner les peuples que l'homme. » (I.p.112).

ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

1. Pratique de l'argumentation et genre littéraire

Pour plus d'un auteur de notre tradition, le discours sur la supériorité des femmes relève plus du « tour de force » rhétorique sur un thème paradoxal, du jeu disputatif visant à rendre probable à force d'arguments choisis, une théorie apparemment malaisée à soutenir, que de la pensée critique, de l'intuition d'une logique déviante à opposer aux idées reçues. Il est souvent difficile, sinon vain, de vouloir démêler ce qui tient du divertissement de cour, du brillant exercice, de l'étalage érudit, de l'habileté doxographique et ce qui entraîne réellement la pensée dans un paysage neuf, lui fait apercevoir d'autres perspectives. Du XVI^e au XVIII^e siècle, l'érudit veut éblouir en faisant preuve de galanterie, en reprenant à son compte un jeu d'arguments à la fois déviant et usés. Les mêmes thèmes sont abordés avec plus ou moins de bonheur par des esprits aussi « originaux » que Cornelius Agrippa ou Guillaume Postel, aussi capables d'aperçus concrets et d'analyses fines que Billon et par de pompeux rhéteurs ou de vains tourneurs de phébus, par des pédants pleins d'adages latins. C'est bien la notion d'« originalité », notion toute moderne, qui se trouve ici d'un emploi abusif et confus. Il ne s'agit pas pour nos zélateurs de se montrer originaux, mais de s'inscrire dans une continuité où on recherchera avec soin tous les précédents, toutes les traces, au plus loin de la culture antique et de la tradition chrétienne. Au XX^e siècle, comme au temps

d'Agrippa, la « contestation » est le fait de sous-groupes avides de conformité interne, la « désobéissance idéologique », comme il apparaît dans *Ubu enchainé*, veut des lois, des conventions, des habitudes qui permettent de se démarquer. Ceci fait la singularité de notre objet d'étude : quatre-vingts ouvrages, étalés sur plus de trois siècles, où se retrouvent sans cesse un noyau argumentatif central, une liste *ne-varietur* d'exemples prestigieux, aboutissant à une proposition générale stable et cependant paradoxale, guère plus agréée par le courant idéologique dominant au XVIII^e qu'au XV^e siècle. Déviance d'autant plus suspecte qu'elle reste étroitement dépendante des thèses reçues, comme nous le montrerons.

C'est pourquoi, avant d'aborder la ou les fonctions idéologiques remplies par notre tradition, il convient de ne pas en sauter l'aspect purement rhétorique, au sens premier de ce mot. La défense de la supériorité des femmes permet une certaine pratique brillante de l'argumentation. Elle constitue, en terme d'école, le paradoxe-type, pour la démonstration duquel un talent particulier dans l'emploi des mécanismes topiques est requis. C'est même probablement ici qu'il faut chercher la source historique de nos écrits : exercice donné par le maître au XIII^e et XIV^e siècles pour la *disputatio* de deux bacheliers sententiaires se réclamant de partis contraires. Joute éloquente, jeu d'apparat mais pris très au sérieux — comme le sont tous les jeux¹.

Le plan-type de la plupart des apologies, jusqu'au milieu du XVII^e siècle en tout cas, se conforme à la stratégie de la *dispositio* classique : exorde, proposition, division, narration, confirmation (et réfutation), péroraison. L'exorde comporte d'ordinaire deux parties : une dénégation, l'auteur se défendant de se laisser inspirer par une vaine galanterie, niant que son ouvrage soit « le divertissement d'un esprit oysif », « qu'une passion d'amour parcourt [les] sens de l'auteur », ou que son esprit « ait été prévenu et préoccupé de quelque imaginaire beauté » (Bermen, p.17).

Une déclaration de bonne foi, invitant l'auditoire à se laisser convaincre par la force de la dialectique et à se débarrasser des préjugés se rencontre nécessairement : « Je produirai seulement des raisons naturelles & des arguments prenants qui mèneront les aveugles comme une Ariadne avec son fil. » (Bermen, p.122).

1. Voir Paléon Glorieux, *La littérature quodlibétaire*, Kain, 1925-1935 ; 2 vol. in-8° et Thomas le Bailly, *Quodlibets*, Vrin, 1960 ; in-4°, 491 p.

La narration comporte la suite des arguments rassemblés par catégories selon un ordre quasi immuable : preuves par la Création et exégèse réfutative de la tentation d'Ève ; preuves par la nature et arguments « médico-physiologiques » ; preuves historiques rangées par catégories : supériorité des femmes en vertus, en chasteté et tempérance, en arts et en lettres, en force d'âme et en courage. . . S'y intercalent fréquemment un éloge du mariage, un développement sur son excellence et sa conformité aux vœux de la Providence. Tout ceci peut être doublé d'un versant négatif : démonstration, en pendant, des vices et insuffisances de l'homme.

Ce plan fait entrer le discours sur la supériorité des femmes dans le troisième genre rhétorique, le *genre épideictique* dont il est un des exemples les plus caractéristiques.

Depuis Aristote, on distingue trois genres ou classes du discours persuasif : le genre judiciaire qui consiste à accuser ou défendre ; le genre délibératif, qui revient à conseiller ou dissuader l'auditoire ; et le genre épideictique qui correspond à ce qu'on nomme « éloquence d'apparat » et où il convient de louer ou de blâmer². Le genre épideictique ou démonstratif englobe des discours comme le panégyrique, l'oraison funèbre, la harangue mercuriale. . . Cette division est, dans la pratique difficile à tenir : on a vu que le panégyrique des dames tient aussi de l'apologie (genre judiciaire).

Le panégyrique a ici un autre trait, son caractère paradoxal, c'est-à-dire très précisément « contraire à l'opinion commune ». Le travail du rhéteur est d'autant plus épineux qu'il ne s'agit pas de rendre probable une thèse douteuse ou indifférente, mais bien une proposition à première vue intraitable, diamétralement opposée à l'opinion moyenne, l'envers de ce qui « irait de soi ». Plus malaisée la démonstration, plus brillante la victoire dialectique finale. La plupart des écrits analysés s'ouvrent sur l'affirmation même de ce paradoxe et du risque intellectuel qu'il comporte. Ce qui peut n'être qu'une forme habile de *captatio benevolentiae* : « Je ne doute point que ce que j'avance ici ne paraisse un paradoxe à quelques personnes. » (Gardeton, II). « N'est-ce pas l'opinion tenue des Philosophes que la femme n'est qu'un défaut de l'homme ? » (Angenoust, p.3.) « Du moins ne scauroit-on montrer d'histoire ny ancienne ny moderne qui nous aprenne qu'il y ait eu des peu-

2. Voir Crevier, *Rhétorique*, I, p. 16 ; Bary, *Rhét.*, I, p. 176 ; un quatrième genre, « proreptique » (éloquence de la Chaire), est parfois ajouté.

ples entier où l'on ait tenu formellement le contraire³. » (Poullain, 1675, p.110.)

C'est, dit Caffiaux, le « préjugé le plus ancien, le plus étendu, le plus universel » : « il semble que tout le genre humain ait fait un pacte pour mal parler du beau sexe » (I & V). La thèse de la supériorité du sexe masculin excède les milieux et les classes, « ce sentiment est reçu universellement [...] depuis le Prince jusqu'au paysan » (Puisieux, p.36).

Il ne s'agit pas de recourir au sophisme pour défendre le paradoxe mais d'exploiter de façon à la fois rigoureuse et neuve les mécanismes des *topiques* aristotéliennes, régissant le recours aux *lieux communs* du persuasible en leur dérivation en forme d'*enthymèmes*.

Un mot d'explication, fort rapide, s'impose ici. Toute proposition opinable⁴ se détermine comme telle en ceci qu'on peut la traiter comme une spécification sémantique donnée d'une proposition plus générale et plus abstraite constituant une « vérité » mi-logique, mi-idéologique, irréductible en elle-même, qu'Aristote appelle *topos*⁵. « Les *lieux communs* sont des propositions exprimant des vérités probables sous la forme la plus universelle. Ces propositions sont les éléments de tout raisonnement dialectique⁶. »

Soit la proposition suivante : « On peut comprendre que les humains hésitent souvent à croire la vérité, eux qui si facilement donnent leur assentiment au mensonge. » Cette thèse, dans sa généralité n'est ni vraie ni fausse ; le dialectique est étranger à l'aléthique. Elle est probable, admissible ; elle peut être une étape dans une argumentation, on peut en tirer d'autres pour conduire une stratégie démonstrative. Ce qui la rend probable est la structure abstraite, l'harmonie de relation qui s'y trouve présumée. Cette relation peut s'exprimer en ces termes : « Si un accident est à un phénomène, le contraire de cet accident est probablement au contraire de ce phénomène. » Tel est le *topos*, le « lieu » commun d'où dérive l'*enthymème*.

Cette relation entre surface et profondeur du discours est très différente de l'enchaînement syllogistique qui s'établit de façon *nécessaire* dans une axiomatique donnée.

3. « Peut-on entreprendre sérieusement de lui donner [à la femme] un avantage qu'elles ne demandent pas & qu'elles ne se sont jamais attribué ? » (d°, p. 115.)

4. On dit bien « opinable » et non vraie ou nécessaire.

5. « Lieu », en latin, « *sedes argumentorum* ».

6. Voir : Thionville, p. 32 (références complètes à la note 14).

Les lieux communs axiologiques (et non plus ontologiques) produisent des jugements de valeur par comparaison des phénomènes en présence. On citera les lieux de l'ordre, de l'unique, de l'économie, de l'essence, du modèle. Tout le raisonnement de nos apologistes sur la *Genèse*, est une application rigoureuse des ressources topiques d'Aristote : la femme est montrée supérieure à l'homme par l'*ordre* de la création, le *lieu*, la *matière*, la *finalité*. Les innombrables exemples historiques auxquels on a recours, traçant des parallèles entre héros et héroïnes, chasteté des hommes et des femmes, force d'âme, constance, etc., conduisent tous à une valorisation en double hiérarchie selon le lieu « si le meilleur d'un groupe est absolument supérieur au meilleur de l'autre, il est probable que le premier groupe est supérieur à l'autre ». La distinction du Stagirite entre essence et accident et les lieux qui en dérivent, justifient la stratégie qui consiste dès le début à attribuer à la *nature* féminine des mérites irréductibles, et aux défauts de l'éducation les faiblesses *accidentelles* que l'on voit aux femmes.

« Deux contraires ne peuvent exister dans le même sujet » : ce postulat logique, appliqué ici à la psychologie explique la raideur du raisonnement : si on a démontré la constance des femmes, on a du même coup réfuté l'accusation de légèreté ; si la femme possède la force d'âme, elle ne peut faire preuve de faiblesse. . .

Toute la dialectique aristotélienne et ses catégories guident la démarche, en ceci, du reste, qu'elles constituent le fonds du mode de pensée classique.

Bien souvent, au milieu des arguments qui dans un ordre rituel se succèdent dans l'apologie, le lecteur moderne est frappé par une proposition dont la bizarrerie atteste le caractère archaïque. Les sources antiques où glanent les premiers doxographes amènent, dans le désordre des citations, de singulières croyances. Cornelius Agrippa démontre que la femme est naturellement douée pour l'éloquence par l'affirmation péremptoire que nul ne vit jamais de femme muette, la mutité congénitale étant réservée aux seuls hommes. Brinon, qui en croit Plin (L. VII, ch.7), admire la faveur particulière que Dieu a faite aux femmes de ne pouvoir être gauchères⁷. (f° 12).

7. Autre argument singulier chez Billon, f° 168, v° : « Encore peut-on juger la préexcellence du noble sexe féminin par la qualité des grenouilles et des crapaux, qui naturellement sont enflés de venin, les grenouilles au contraire... »

Gilbert voit la supériorité des femmes prouvée par leur penchant à l'oisiveté : « Elle est dans le monde comme une image de la Divinité qui demeure dans un éternel repos, tandis qu'elle fait mouvoir les Cieux et les Eléments. » (p.11).

Les arguments tirés des « étymologies » les plus fantaisistes se pressent sous la plume de Jean Bouchet : ils sont conformes à l'esprit du temps, outre que la preuve par l'étymologie est reçue d'Aristote qui la classe parmi les « lieux des dérivés ». Les arguments tirés du genre des mots, en français ou dans les langues anciennes, présupposent un sentiment mystique des rapports nécessaires entre signifiant et signifié. De ce qu'en latin « toutes les sciences et les vertus ont des noms féminins », Agrippa tire une preuve de la précellence du beau sexe (*éd. 1713*, p.83). Alexandre de Pontaymeri remarque que ce ne peut être sans raison que les plus belles sciences, les plus rares vertus « doyvent estre représentées en forme et figure de femme » (p.1)⁸.

« Adam, premier nom de l'Homme (que les Hébreux disent Adom) ne signifie autre chose que Terre, d'où a été derryvé ce nom général, Homme. Mais Hève, premier nom de la Femme & qu'iceux Hébreux appellent Cavah, signifie, selon les interprétations hébraïques, Vie. » (Billon, 1553, p.128,r°.)

On dit *le Rhône, le Danube, le Tibre* mais *la Loire, la Seine, la Saône*, constate Billon (f° 169,r°) or les premiers de ces fleuves sont sales et pollués, les seconds sont purs et limpides, ainsi se démontre la pureté essentielle de la féminité, une féminité à l'échelle de l'univers, dont le langage conserve les preuves.

Le Phénix est toujours femelle et « le Basilic » toujours mâle, ces deux êtres fantastiques, l'un symbole de reviviscence, l'autre de malédiction et de mort sont pour Billon l'allégorie de la nature opposée des deux sexes (p.166,r°).

L'argumentation du panégyrique des femmes se double presque nécessairement d'une réfutation point par point des raisonnements misogynes traditionnels. Le plus souvent, on renversera l'adversaire par la métastase (qui le montre aussi coupable que celui qu'il accuse) ou la rétorsion (qui retourne contre lui ses propres arguments). Le chevalier de l'Escale, s'adressant aux contempteurs du beau sexe, s'écrie : « Vous faites gloire comme de choses fort honorables de ce que vous reprenez

8. Ou trouvera encore divers arguments tirés du genre des mots au début du XVIII^e siècle, voir *Triomphe du Beau Sexe*, (1719) début.

si aigrement en elles » (p.8). La *concession rhétorique* est une figure par laquelle on affaiblit apparemment sa position pour, en fait, surenchérir dans le sens de la thèse défendue. En gros, le mouvement consistera à concéder que les femmes montrent quelques défauts, mais à ajouter que toutes leurs faiblesses sont dues au despotisme et à l'importunité des hommes : « De mesme est-ce une grande sottise à l'homme de blâmer la femme pour un péché qu'il lui fait commettre luy mesme avec tant d'importunité (L'Escale,p.32). « Il nous sied bien de reprocher des complaisances que nos importunités arrachent. » (Acqua,p.17.)

L'éducation médiocre et nuisible qu'on réserve aux filles est cause des quelques reproches qu'on peut adresser à certaines d'entre elles. Après avoir réduit les femmes en sujétion, les hommes se permettent encore de reprocher certaine indolence, certaine pusillanimité, certaine légèreté qui sont la conséquence accidentelle de la condition absurde qu'on leur réserve : « La femelle estant yssue du ventre maternel [est] de là en avant tenue en la maison quasi en ocieuse vie, ny plus ny moins que s'elle feust incapable de plus haute éducation : ne lui estant permis de s'exerciter, en plus part, qu'au fil & à l'aiguille. » (Billon,p.8)⁹. « La manière dont les femmes sont élevées les autorise à tout craindre. » (Puisieux,p.121)

Par de fréquentes attaques *ad hominem*, l'apologiste s'efforcera enfin de disqualifier les misogynes en leur prêtant de douteux motifs : Aristote, Pétrone, Boccace étaient des « gitonistes de profession », Boileau devait à l'accident qui le priva dès l'enfance de ses attributs virils une hostilité par laquelle il se vengeait du peu de danger que sa fréquentation présentait pour le beau sexe. La plupart des gynophobes, explique Larivière, sont des êtres « sauvages et de manières grossières » (p.19) : si leur hostilité aux femmes n'a pas de causes physiologiques, elle s'explique par une basse vengeance, ils se sont laissés asservir par des femmes et le ressentiment les fait parler¹⁰ : ils n'en disent du mal que parce que leur paillardise n'a pu vaincre leur pudeur¹¹. Enfin, quelque cause qu'on soupçonne à leur mépris des femmes, ils seront montrés dissimulant derrière d'hypocrites attaques, d'inavouables et honteux motifs.

« Il est nécessaire, écrit François de Billon à l'adresse des blasonneurs du sexe féminin, que vous soyez tous ou grandement *incivilz*

9. Voir Poullain, p. 214 ; aussi Acqua, p. 18 et 31.

10. Boussanelle et Caffiaux, III, p. 11.

11. Dinouart, p. 71.

(pour n'avoir hanté dames honnestes, qui les mépriséz tant en leur sexe) ou *ignorans* (pour les spéciales grâces qu'elles ont des Cieux, de quoy cete *Forteresse* vous fera sçavans) ou bien que soyez *superbes* et *envieux* qui voudriez comme le premier Ange trébuchant vous voir, avec quelque raison, supérieurs des femmes et les tenir en estime de servantes créatures. » (f°68,r°.)

Une autre tradition rhétorique médiévale reste très vivace dans nos écrits : celle des *exempla*, listes raisonnées d'anecdotes historiques servant d'illustrations à une même sentence morale. Le discours sur la supériorité des femmes est une remarquable occasion de recueillir des dizaines de récits hétéroclites : de Thomiris « Roïne des Scythes » à Jeanne de Vaucouleurs, on passe en revue d'innombrables Romaines vertueuses, saintes chrétiennes, princesses modernes qui contribuent par leur exemple à appuyer la thèse centrale¹². Hérodote, Thucydide et Salluste vont servir beaucoup mais c'est surtout Plutarque qui sera mis à contribution, lui qui a produit un célèbre ouvrage consacré à l'illustration des vertus féminines¹³.

Déborah, Judith, la Mère des Macchabées, Egérie, Livie, Camille, Penthésilée, Sémiramis, Zénobie, Sapho, la Pucelle d'Orléans, Christine de Suède mais aussi d'innombrables dames ou demoiselles constantes, chastes, intrépides, économes, savantes, héroïques, pieuses remplissent des volumes de leurs mérites. On en vient d'ordinaire aux contemporaines, ainsi au XVIII^e siècle, citera-t-on Madame Dacier, Madame Deshoulières, Madame Dupin. Il n'est guère que les Agnès Sorel et les Gabrielle d'Estrées dont les noms sont tus.

Il est plaisant de constater que le procédé n'a pas changé pour Ashley Montagu, au XX^e siècle. C'est toujours la même liste, avec en supplément Berthe Morisot, Marie Curie et Georgia O'Keeffe. Sémiramis et Didon sont remplacées par Indira Gandhi et Sirimavo Bandaranaike. . .

Cette tradition éclectique explique la parfaite coexistence dans le même statut persuasif de preuves empruntées à la Bible, à Hérodote, à Plutarque, à Pline, à Saint Augustin, à l'hagiographie, à la légende, aux

12. Presque toujours, à Plutarque et aux Écritures, on ajoute un peu d'histoire de France.

13. Voir Plutarque : « *Plutarci philosophi, de Virtutibus mulierum traduction per Alamanum Ranutinum, civem florentinum* ; Brixiae. 1485, 4° (B. Mus. IA 31081). On notera les très nombreuses traditions des *Femmes illustres* de Plutarque. On a cité ici celle de l'abbé Lambert (Paris, 1763).

récits de voyage. Un même éclectisme préside au choix des autorités et des références ultimes. La supérieure beauté des femmes s'appuie à la fois sur Platon et sur la *Genèse* (la femme est un reflet plus accompli de l'image divine). À première vue, une *foi* identique semble accueillir la fable de Tirésias aveuglé par Junon et celle d'Ève tentée par le Serpent.

Cette passion doxographique d'accumuler les « preuves par l'histoire », où l'effet de masse induit les conclusions relève sans doute d'une démarche archaïque de l'esprit. Elle n'est pas moins en faveur, elle aussi, tout au long de notre tradition¹⁴.

2. Ensemble idéologique

Le panégyrique des femmes apparaît comme un *genre discursif* que nous avons cherché à synthétiser en sélectionnant des invariants, articulés en fonction d'une finalité constante. La notion de genre discursif ne s'identifie pas cependant à l'image d'une « forme » sémantiquement vide que, d'une œuvre à l'autre, des contenus idéologiques variés viendraient remplir. Tout genre se ramène à une série de contraintes idéologiques, plus ou moins malléables, et remplit une fonction sociale ou plus précisément plusieurs fonctions en tension dialectique, les unes de subversion, les autres d'intégration, les unes utopiques, les autres « idéologiques » — en prenant ces termes selon le couplage opéré par Karl Mannheim mais en ne les traitant pas, comme il le fait, comme exclusifs l'un de l'autre.¹⁵ Les genres sont des entités institutionnelles qui figent la production textuelle en lui assurant un certain degré de légitimité. Leur autonomie est une apparence : si paradoxaux ou criti-

14. ARISTOTE, *Logique d'Aristote*, Paris, Ladrance, 1839-1844 ; 4 vol. in-8°. — ARISTOTE, *Topiques*, Paris, Belles Lettres, 1967 ; 2 vol. in-16. — BARY, René, *la Rhétorique française*, Paris, 1665, 2 vol in-8°. — BRETTEVILLE, abbé de, *l'Éloquence de la chaire et du barreau*, Paris, Thierris, 1689, 2 vol in-12. — GIBERT, Balthazar, *la Rhétorique ou les Règles de l'éloquence*, Paris, C.L. Thiboust, 1730, in-12, 654 p. — NEOBARIUS, Conradus, *De inveniendi argumenti disciplina, libellus in studiosae iuventutis gratiam nunc primum conscriptus*, Luteciae Par., C. Wecheli, 1536, un vol. in-16. — THIONVILLE, Eugène, *De la théorie des lieux communs dans les « Topiques » d'Aristote*, Osnabrück, Otto Zeller, 1965 (édit. orig. 1855). — VERNULAEUS, *Topica seu de Inventione et affectibus, libri duo qui omnem probandi, amplificandi & mouendi rationem continent Eloquentia candidatis necessariam*, in « *De Arte dicendi* », Lovanii, Ph. Dormalii Typ., 1627.

15. Cette thèse, évidente dans le cas du panégyrique des femmes, me semble tout aussi pertinente pour traiter du roman, du voyage-extraordinaire, du pamphlet, de la science-fiction..., pour autant que ces ensembles soient déterminés non comme des idéal-types transhistoriques mais dans des limites historiques précises.

ques qu'ils semblent, les présupposés sous-jacents les maintiennent toujours partiellement dans la mouvance de l'intertexte social.

La place éminente de notre tradition dans la pratique rhétorique étant établie, il serait faux cependant de vouloir réduire l'ensemble du courant discursif à la prouesse oratoire.

Ni la persistance d'une tradition aussi cohérente et « contestataire », ni les intensités affectives qui traversent ces écrits ne se trouveraient expliquées.

Le discours sur la supériorité des femmes n'émane pas de solitaires, il est à chaque époque appuyé par une fraction de la classe dominante ; c'est pendant des siècles une des seules formes « tolérables » de déviance impliquant malgré tout une mise en cause globale de l'ordre social. Lieu équivoque d'une contestation plus ou moins radicale des conventions consubstantielles à la puissance institutionnelle, ce discours préfigure dès le XV^e siècle la critique philosophique des sociétés monovalentes, conservatrices et androcentriques. La démonstration de la supériorité du sexe féminin constitue peut-être le motif idéologique le plus souvent repris et traité, toujours en position déclarée de paradoxe, du XV^e au début du XIX^e siècle.

Nous avons passé en revue quatre-vingts ouvrages. C'est l'occasion de saisir les conditions de migration et de mutation d'une forme discursive développée sur plusieurs siècles. Telle quelle, elle ne laisse pas de surprendre à divers égards.

La stabilité de la configuration idéologique que nous avons sous les yeux est assurément frappante. Ce n'est pas qu'en trois siècles, des coupures et une évolution n'apparaissent dans la diachronie. Poullain de la Barre par exemple (1673) procède à un dépassement critique de l'ensemble argumentatif légué par Rodrigue de la Chambre et Agrippa, deux siècles plus tôt. Mais la continuité du système discursif n'en est pas cependant altérée en son entier. Des « fossiles » idéologiques, des chimères surannées subsistent, immuables, intransformées, et s'articulent tant bien que mal aux présupposés épistémiques nouveaux.

Les rêveries de la médecine alchimique se transposent, à peine aménagées, dans le discours rationaliste-naturaliste des Dinouart, Puisieux et autres doxographes du XVIII^e siècle. Il y a une résistance au changement qui peut être sentie comme lieu d'un désir, rebelle à la progression des mœurs et des représentations sociales. Si des déplacements et des retours critiques à l'impensé du système apparaissent çà et là, une série d'invariants subsistent jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

Homogène par la liaison qu'il maintient entre ses maximes essentielles, le système discursif fixé au XV^e siècle est le point d'interception de fragments de discours eux-mêmes hétérogènes ; exégèse biblique, doxographie patristique, recueils d'*exempla* historico-moraux, fragments tirés du savoir médical, physiologique, spéculations occultistes, le tout combiné selon la stratégie léguée par les *Topiques* d'Aristote ; tous ces emprunts sont articulés en vue de signifier une supériorité naturelle des femmes que, dans leurs contextes propres, ils ne visent ordinairement pas à énoncer.

*
* *
*

Parler en faveur des femmes, c'est braver le préjugé le mieux ancré dans tous les esprits, impliqué dans les mœurs, les institutions, le langage, véritable pierre d'angle de l'édifice économique, juridique et social. Pendant trois siècles, le mépris des femmes et la condition inférieure qui est leur lot apparaît à un groupe d'esprits comme à la fois indéfendables, scandaleux et pourtant consubstantiels à la société qui est la leur, sous tous ses aspects, et aux maximes essentielles qui en gouvernent le fonctionnement.

Peut-on défendre une thèse alors que les intéressées elles-mêmes loin de revendiquer cet avantage, tendent à se soumettre au jugement défavorable qu'on a formé contre elles ? « Les femmes sont elles mêmes si fortement convaincues de leur inégalité & de leur incapacité, qu'elles se font une vertu non seulement de supporter la dépendance où elles sont, mais encore de croire qu'elle est fondée sur la différence que la nature a mise entr'elles & les hommes. » (Poullain, 1675, p.118).

Nos apologistes sont bien des « champions du beau sexe », ceux qui dans un combat d'honneur prennent en charge la cause de quelqu'un qui ne peut se défendre lui-même. Dans leurs florilèges, la femme reste « l'absente de tout bouquet ». Les Champions des dames parlent au nom d'un sexe qui n'a pas la parole, dont le babil, le caquet n'est perçu par les antiféministes que comme un bruit vain et de peu de conséquence : « J'ay éprouvé cent fois qu'en rapportant certains raisonnements comme venans d'une femme, on n'y faisait nulle attention. » (d°, p.110).

C'est donc parce qu'ils sont hommes qu'ils ont — dans une certaine mesure — licence de parler au nom de la femme, condamnée au mutisme. Mais que vaut une thèse qu'on n'a pas reçu mandat d'assumer, une parole qui ne se fait entendre qu'au bénéfice de l'usurpation qu'on

condamne, qui ne s'adresse enfin qu'à un auditoire si imbu de l'erreur qu'on attaque qu'il faudrait en bon droit le récuser¹⁶ ?

Les apologies paradoxales trahissent une volonté de contrecarrer le préjugé dominant, mais ne parviennent guère à échapper à la force d'entropie du système : il s'agira longtemps de retourner contre l'opinion établie ses propres textes, ses autorités, ses arguments, son axiologie, de subtiliser dans l'exégèse, d'induire une thèse déviante d'exemples historiques qui sont le bien commun des défenseurs de la femme et de leurs adversaires. La *rétorsion* est le seul mode de *critique* concevable dans une société à monovalence idéologique. Sur les marges de cette idéologie, la tradition alchimique, l'enseignement de la kabbale, pour Agrippa et Postel, le renouveau de l'exégèse biblique rationaliste et le naturalisme libertin, pour Poullain de la Barre, leur permettent de transgresser en certains points l'ensemble massif des présupposés dominants. Ainsi se constitue une tradition soutenue successivement par diverses fractions du monde aulique, de la noblesse de cour, puis de la bourgeoisie éclairée. Un jeu de thèses et de thèmes se maintient, dans une évolution lente et discontinue de l'ensemble discursif. Les limites de l'activité critique qui s'y implique sont vite atteintes : l'ambiguïté de la thèse qui oppose aux misogynies l'idée fondamentalement obscure d'une « supériorité » des femmes, le caractère purement spéculatif et abstrait de la démarche, la dépendance constante vis-à-vis du système de valeurs même où l'antiféminisme dominant trouve ses justifications, le caractère ludique de l'éloquence d'apparat où s'engluie le discours, tout concourt à maintenir dans l'équivoque une parole à la fois transgressive et mystificatrice, où l'utopie et le désir ne se donnent jamais pour ce qu'ils sont.

Certains esprits plus intrépides, comme Poullain de la Barre ou l'anonyme de *l'Apothéose du Sexe*, parviendront à aller au-delà de cette rhétorique cérémonieuse, galante et érudite, à subvertir les postulats sous-jacents, à ouvrir sur d'autres questions où la face des choses change enfin d'aspect. Tributaires d'une tradition déjà marginale mais intégrée et tolérable, ils tendront à introduire un contre-discours véritablement corrosif.

*

* *

16. « Du moment que je prétends que l'opinion commune fut un préjugé & une erreur, tous ceux qui y sont engagés deviennent mes parties et par conséquent récusables. » (Poullain, 1675, p. 99.)

On a pu se demander pourquoi les défenseurs des femmes, plutôt que de chercher à prouver l'égalité des deux sexes, ont généralement préféré soutenir le paradoxe extrême et risqué d'une supériorité des femmes, en prenant le contrepied absolu de l'opinion triviale. On a pu tendre à ne voir dans ce « choix » qu'une galanterie hyperbolique et frivole, une occasion de montrer de l'esprit qui ne requerrait guère la sincérité ou l'intime conviction : « *Perhaps we are to take all such gentlemen as having their tongues in their cheeks* », suggère Ruth Kelso, après avoir examiné quelques écrits de la Querelle des femmes. Nous pensons qu'un motif plus fondamental explique cette attitude. La pensée classique semble incapable de concevoir différenciation sans hiérarchie : l'idée moderne d'« égalité dans la différence » (peut-être bien obscure aussi) lui paraîtra longtemps informulable.

Il faut ramener tous les écarts à des continuités mesurables dans un système scalaire : l'hétérogène, l'impossible, le centrifuge, le dépassement-mutation, semblent s'identifier à l'inintelligible pur et simple. Le principe d'identité et celui du tiers-exclu régissent tout raisonnement.

Dans un discours privé de dimension historique, la force de *dépassement* et de subversion que recèle la libération de potentiels humains opprimés ne trouve à s'exprimer, de façon statique que par le *renversement* des hiérarchies établies.

La thèse de la supériorité des femmes est alors une variante importante de l'antique *topos* du *mundus inversus*, le monde à l'envers.

*

* *

Pour être fondé à proclamer un sexe supérieur à l'autre, il faut pouvoir disposer de critères discriminatoires préalables. De tels critères seront cherchés dans la conformité à une « nature » postulée. La condition défavorable dans laquelle vivent les femmes les empêche de faire reconnaître leurs mérites. Il faut alors éliminer du jugement ce qui relève de l'éducation et des mœurs, pour ne retenir que les « avantages naturels ».

Dès les premiers textes, le mélange de sources chrétiennes et d'exemples tirés des païens prouve par son éclectisme même, que le jugement sur l'humanité passe par l'alternative *nature-culture* et non vraiment par des critères chrétiens de faute et de rédemption. L'erreur vient de ce que les esprits prévenus négligent cette distinction et « con-

fondent ordinairement la nature avec la coutume » (Poullain, 1673, p.84, — éd. 1690). « On rejette ainsi sur la nature ce qui ne vient que de l'Éducation » (d^o, p.246.) Il est pourtant aisé de repérer les déterminations naturelles, puisqu'il suffit d'exiger d'elles qu'elles se retrouvent « partout, dans tous les âges, dans tous les états & dans toutes les rencontres de la vie » (Poullain, 1675, p.106).

Cette distinction permettra d'opérer systématiquement le départ entre les vertus supérieures des femmes, éléments stables et conformes à leur essence, et les défauts qu'on leur voit parfois, phénomènes accidentels dus à l'oppression même dont elles sont les victimes : « Ces femmes que nous voyons être sans forces & sans vertus, la nature les avoit formées propres aux actions de forces et de vertus, mais l'Éducation a tout anéanti. » (Coicy, I, p.9).

C'est le premier présupposé qui régit la production du discours : une pensée essentialiste tend à constituer un ensemble originel, cosmogonique, de déterminations univoques qui permette de négliger la variété des institutions et des mœurs et la dérive de l'histoire. Cette régression aux origines prétendues, comme moyen de faire apparaître la vérité actuelle domine de plus en plus la démonstration à mesure qu'on va vers le XVIII^e siècle.

Il ne fait pas de doute que l'assomption d'un état naturel fondu avec l'idée d'une vérité régulatrice permanente permet en fait d'hypostasier les préjugés sociaux en les ancrant dans une transcendante évidence. Le « sexisme philosophique » n'aura pas d'autre démarche. L'homme est un être qui a pu dépasser les déterminations naturelles, qui s'est servi d'elles pour les transformer à son avantage, qui a fait de l'anti-physis sa nouvelle essence ; la femme reste tout instinct, toute dépendance aux rythmes biologiques et aux fins obscures de l'espèce. C'est un être des Origines ; pour l'homme, échapper à ces déterminations, c'est s'accomplir et affirmer sa libre souveraineté ; pour la femme, ce serait se renier : elle doit au contraire chercher à préserver en elle la mystérieuse dépendance qui l'enchaîne à ses fonctions originelles.

La fidélité à la nature s'identifie aux rôles sexuels et gènesiques, dans l'accomplissement desquels elle se conforme à la seule vérité inscrite dans sa physiologie et dans sa conformation spirituelle. Chez la femme, « l'instinct de la maternité domine tout le reste » (Michelet, *la Femme*, p.49). Si elle s'y soustrait, menace Debay, elle s'expose à « d'affreuses maladies » (p.9). Le goût pour la parure leur est, également « naturel », « le désir de plaire » est, dit Boudier de Villemert, « naturel

au Sexe » (1788, p.22). Mais, la réserve, la modestie, la chasteté, la pudeur leur sont également des qualités « naturelles » (Du Bosc, 1632, p.120). Si l'entendement lui fait défaut, l'instinct et la finesse lui sont attribués de naissance. Chez l'homme, les vertus se conquièrent ; chez la femme, elles sont congénitales ; on lui demande seulement de veiller à écouter cet instinct qui la soumet à ses décrets. On l'invite avec sollicitude à rester « ce » qu'elle est : tellement touchante. « Que les femmes laissent aux hommes leurs travers » suggère-t-on modestement : « il y a toujours tout à perdre à contrarier la nature¹⁷ ».

Ce n'est que chez Mary Wollstonecraft que la critique de ces préjugés, transfigurés en vertus naturelles, se fait systématique : la femme mérite-t-elle d'être dite plus *constante* que l'homme ? « Une éducation prise à contre-sens, une âme étroite et sans culture et beaucoup de préjugés sexuels tendent à rendre les femmes plus constantes. » (p.56.) « Je nie l'existence des vertus sexuelles, sans en excepter la modestie » (p.109) qui n'est que « fausse pudeur » (p.317). Ce sont les hommes qui « font de ces qualités les vertus cardinales du sexe » (p.65). Elle conclut et la remarque est à retenir : « S'il n'existe de criterium, de type moral que pour les hommes, la Femme n'est qu'un être équivoque¹⁸. » (p.66).

Chez les défenseurs de la supériorité des dames, l'excellence naturelle suppose au contraire une comparaison constante avec l'autre sexe, et donc des **critères communs** aux deux : supérieure à l'homme, la femme n'est pas absolument différente : ses vertus sont plus hautes, son rôle dans le maintien de l'espèce éminent, son ardeur créatrice et civilisatrice plus intense. Le mode de raisonnement est le même, le souci d'accentuer les différences pour mieux perpétuer l'asservissement est moins évident.

La distinction entre les sexes, traitée en termes de complémentarité, n'existe qu'en fonction des nécessités de la génération et ne s'étend pas au-delà. Le contraste entre l'homme et la femme est affaire de plus ou moins grande excellence à partir de critères constants : telle est la démarche générale de tous les ouvrages que nous avons analysés. Boudier de Villemert accentue la différence pour figer l'écart et naturaliser

17. Boudier de Villemert, 1788, ch. XV. La crainte qui obsède Boudier de Villemert, Ségur et d'autres, c'est de voir la confusion des sexes s'installer, les différences se dissoudre, les rôles s'échanger. « c'est ce dont nous sommes menacés dans ce siècle où tout semble conspirer à *invertir l'ordre* », prophétise-t-il (nous soulignons, Boudier, 1788, ch. XIV). « La mollesse ayant tout féminisé, le *contraste mis par la nature* entre les deux sexes a disparu. » (D^o, p. 39.)

18. Rappelons que cet écrit est de 1792.

les rôles sociaux ; nos apologistes ne reconnaissent qu'un mode unique à l'excellence humaine, ils prétendent y montrer la prééminence des femmes. Elles sont plus dignes selon la commune nature et vivent en plus haute conformité avec les fins ultimes qu'on lui assigne.

S'il est vrai, comme nous l'avons assez indiqué, que les prétendues vertus naturelles qu'on leur prête sont imprégnées par l'axiologie sociale dominante, il demeure que les écrivains du corpus les requièrent également des deux sexes et fondent sur elles, à la défaveur du système phallogénique, une prééminence des femmes.

L'identité spirituelle, l'appartenance à une même essence de l'homme et de la femme est toujours affirmée en premier, que ce soit par référence à la volonté divine (Dieu impose aux deux sexes le même nom, « homines » en les créant¹⁹) ou par recours aux concepts d'Aristote : « L'un & l'autre sont compris dans l'espèce de l'homme, ce en quoy ils diffèrent, c'est chose *accidentelle* non *essentielle*. » (Bermen, p.124).

« L'esprit n'a point de sexe », écrit Poullain de la Barre (1673, p.109), « l'esprit et l'âme n'ont point de sexe », ne cessera-t-on de répéter²⁰, cette égalité de principe n'excluant pas une supériorité de tendance. Au XVIII^e siècle, la physiologie se substitue à la métaphysique, et on affirmera que « le cerveau » de la femme « est entièrement semblable au nôtre » (Caffiaux, II, p.90). « L'anatomie la plus exacte n'a pu encore remarquer aucune différence entre la tête de la femme & la tête de l'homme. Leur cerveau est entièrement semblable. » (Coicy, I, p.7.)

(Rien de moins exact du reste : le cerveau de la femme est statistiquement plus léger que celui de l'homme — mais la physiologie moderne ajoute que le poids ne fait rien à l'affaire.)

Bermen de la Martinière seul fournit ici un argument curieux : il prouve l'identité essentielle des deux sexes en faisant état de phénomènes de transsexualisme rapportés par les autorités antiques : « Plusieurs femmes par la force de l'imagination sont devenues hommes, comme nous voyons d'une fille de bourgeois de la ville Cassine [...] Lucius Mutram dit qu'en la ville d'Argos une fille nommée Arescuse

19. Angenoust, p. 36 ; « Dieu a créé l'homme & la femme également à son image. Il leur a donné du côté de l'âme les mêmes facultés, la même puissance. Le péché n'a pas détruit cette égalité. La dépendance de la femme n'est pas une suite de sa création. » (Dinouart, *ch.* I, II).

20. « Lettre » de 1737, p. 127 ; Acqua, p.32 ; Toselli, p. 25.

ayant été mariée se sentit changée de sexe, & en qualité d'homme se nomma Aresconte, & l'Histoire fait mention qu'il print femme en mariage & eut d'elle plusieurs enfans. » (Bermen, p.134)²¹.

Quoi qu'il en soit, l'affirmation de l'excellence de la femme selon la mission de l'espèce humaine entière s'articule à celle de l'identité d'essence. Homme et femme ont la même âme, dit Cornelius Agrippa, mais « si nous faisons attention aux autres choses qui sont dans l'homme, nous trouverons que les femmes sont en tout, infiniment au-dessus des hommes » (Agrippa, *éd.* 1801, p.3).

Ainsi s'énonce la thèse centrale qui nous a permis de réunir ces textes divers. Même Poullain de la Barre, quoiqu'il réclame pour les sexes l'égalité, tend à donner l'avantage aux femmes : « Ces deux qualités d'avoir plus de tendresse & de beauté, leur estant très avantageuses, est une marque de leur excellence au-dessus de nous, sil y en doit avoir d'autre entre les deux sexes que celle qui vient de la Raison. » (1675, p.107)²².

*
* *

* Nous avons indiqué plus haut pourquoi il nous semble que l'idée d'égalité dans la diversité se conçoit plus malaisément que celle d'hierarchie de comparables. Les deux idées peuvent coexister : on prouve à la fois une supériorité tendancielle et on réclame une égalité de « droit naturel » et de traitement²³. L'anonyme auteur du *Triomphe du Beau Sexe* (1729) expose ceci on ne peut plus clairement : « Pour prouver et autoriser le Triomphe que nous prétendons de rapporter sur les Hommes, il n'y a qu'à combattre à forces égales. » (p.107).

Tout au contraire, Mary Wollstonecraft réclame le principe d'une égalité, juridique et sociale, sans trancher *a priori* d'une égalité d'essence : « Peut-être l'expérience prouvera-t-elle qu'elles ne peuvent atteindre au même degré de force d'esprit, de persévérance, de courage. » (p.71).

21. Cf. aussi Guyon, I, p. 9 : « Le plus léger usage du monde apprend qu'il est des hommes qui sont femmes & des femmes qui sont hommes. »

22. « C'est une des raisons qui me persuade que ceux qui ont plus de pente à l'amour sont plus excellens que les autres. » (d^o. p. 112.)

23. Puisieux, p. 57 ; Dinouart, p. XIII.

La revendication de l'identité absolue n'apparaît que comme un extrémisme romantique dans le premier féminisme : « Femmes, mères, amantes... citoyennes ! Plus de colifichets, plus de ces vaines parures que recherchait la vanité de nos mères. La blouse plébéienne pour tous, le pantalon pour tous. » (Enfantin, *Prédications somptuaires*).

Aux idées d'égalité de traitement et de supériorité d'essence, s'ajoute une mise en relation d'un autre ordre, celle de la complémentarité qui trouve son expression emblématique dans la fable des androgynes : « L'amour naît de la séparation de l'Androgyne & n'est autre chose qu'un désir de joindre ces deux moitiés qui furent jadis en un seul et même sujet. » (Brinon, p. 296). « Les deux sexes, quoique séparés en deux individus, ne forment qu'un tout moral. » (Boudier, 1788, p. XIII.) « L'homme et la femme sont deux être incomplets et relatifs n'étant que deux moitiés d'un tout. » (Michelet, la *Femme*, p. 258.)

Une interprétation analogue de la Création se rencontre également : « Ce n'est pas précisément par le Mariage, mais par la création que la Femme est la propre chair de l'Homme. » (Dinouart, p. 89).

La femme est certes la « compagne » de l'homme pour la propagation du genre humain²⁴ ; plus généralement le désir qui pousse les sexes l'un vers l'autre est la preuve « expérimentale » de cette complémentarité : « Car tout ainsi que rien ne peut brûler que le feu, nous ne pouvons rien aimer que la femme. » (Pontaymeri, f° 45, v°). « Dieu a gravé dans le cœur de nos premiers parents cette inclination mutuelle des deux Sexes. » (Dinouart, p. 86.)

L'union des sexes, le mariage seront présentés comme la forme accomplie de l'amitié²⁵ et le commerce avec ses semblables étant le désir naturel de l'être humain, l'harmonie sociale ne peut exister qu'entre égaux²⁶.

*
* *

Sur le plan diachronique, l'évolution des idées qui apparaît dans les ouvrages que nous avons étudiés, laisse apparaître une progression paradoxale. L'idée de l'égalité des droits entre les sexes ne se fait jour

que lentement et, toujours, elle reste dans la dépendance de la thèse de la supériorité féminine, qu'elle se borne à réaménager. Dès le milieu du XVIII^e siècle cependant, le principe de l'égalité apparaît chez Poullain de la Barre et repris par quelques-uns de ses admirateurs, loin de s'imposer, se voit opposer les thèses sexistes de la *différence complémentaire* des sexes, qui pose abstraitement leur égalité pour la nier concrètement. Ainsi les idéologues de la bourgeoisie qui va accéder au pouvoir, après avoir contribué à une mise en cause critique de l'antique misogynie, semblent dans les années qui précèdent la Révolution se reprendre, se raviser et vouloir fonder dans une rationalité nouvelle l'oppression séculaire imposée aux femmes. Au moment où le pouvoir va lui être dévolu, la bourgeoisie semble mesurer les risques que la libération de l'opprimé fait encourir à une classe qui cherche à se faire légitime. Les concessions faites du bout des lèvres sont désormais fortement en retrait sur l'enthousiasme libérateur des Poullain de la Barre. La lutte des classes interfère ici avec la lutte des sexes. Affrontée à l'exercice concret du pouvoir, la nouvelle classe dominante met la sourdine à une réflexion dont le pouvoir de rupture l'inquiète. Après une phase de dépassement critique négateur, l'idéologie bourgeoise trouve à l'oppression d'un sexe sur l'autre des arguments conformes aux nouveaux rapports de forces. Du même coup, avec Olympe de Gouges et Mary Wollstonecraft, la lutte effective des femmes devient, au-delà des enthousiasmes généreux et des mystifications galantes, l'affaire des seules femmes.

3. Discours du libidinal

La femme est avant tout un être sexuel — « le sexe » dit-on à l'âge classique. Sa seule vertu est d'avoir de la vertu, de s'offrir et de se refuser à la fois au désir, satanique pour les misogynes, plus qu'humaine pour les thuriféraires : qu'importe. Le désir est dans le discours, investi en rêveries mystiques, en pompeuses galanteries ou en spéculations rationalistes, jusqu'au jour où l'anonyme de 1712 rappellera que l'apologie des femmes ne peut être qu'« Apothéose du sexe ». Il faut dire quelques mots de cette interférence de la discursivité sociale et de l'intensité libidinale avec ses « retours du refoulé ». On la voit paraître dans certains excès significatifs. Le texte est un *potlatch* où on sacrifie à la femme désirée tout ce qui paraissait le *bien* propre de l'homme : elle lui sera supérieure dans la carrière des armes, dans la sagesse politique, dans les arts et dans les lettres ; le mérite de Pétrarque revient à Laure, l'affaire du Paradis Terrestre tourne à la gloire d'Ève et au décri d'Adam. Le zélateur sait qu'il ne va pas convaincre par cette surenchère.

24. Vigoureux, p. 182.

25. Angenoust, p. 208.

26. Dinouart, p. 74 et Wollstonecraft, p. 26.

sinon de sa volonté d'excéder les limites de l'opérable pour faire éclater l'intensité du culte voué à ce qu'il désire. Un seul, Jean du Pont-Alais, avoue que la supériorité des femmes ne se peut démontrer que par un seul argument irréfutable : le besoin que les hommes ont d'en jouir.

Et homme, ung chascun le croye,
Ains il despartiroit sa vie
Et plustost luy prendroit anvie
De la mort ou de n'avoir riens
Que d'estre roy de tant de biens
Sans avoir fame en sa richesse,
Qui est le tout de sa liesse
Et son corps vault mille fois plus
Que tout ce qu'il est dit dessus²⁷.

Sans doute ce désir n'est-il pas exclusif de la crainte : la philogynie magique d'Agrippa en est la dénégation-dépassement²⁸. En faisant de la femme un être supérieur, l'apologiste s'abandonne à une puissance dissimulée encore, mais qu'il pressent souveraine. Face à la femme-sorcière, il joue à l'apprenti-sorcier, il veut libérer les forces féminines — tenues en bride dans l'ordre phallogratique — **redoutables** mais **bienfaisantes**.

L'éloge du mariage tient une place variable dans les écrits examinés, mais c'est parfois plus directement à une apologie de la toute-puissance du désir qu'aboutit le discours. Et là aussi, l'audace contestataire est à la mesure de l'horreur du sexe qui se montre avec une frénésie fréquemment ordurière dans la vaste littérature misogyne dont nous avons montré quelques échantillons : « Y a-t-il au monde une chose plus sale et plus deshonneste que la volupté ! » s'exclamait Jacques Olivier (p.168—170).

Au contraire, l'universelle bienfaisance de désir, chez François de Brinon fait de lui le moteur de tout amendement en ce monde : « Il rend le vilain noble, l'avaricieux libéral, l'ignorant docte, le chagrin guay, le lourd dispost, le couard généreux : & bref est sujet en l'homme de tout loüable exercice. » (Brinon,p.296). Platon appelle l'Amour *Pan-*

27. Le désir qui porte l'homme vers la femme est partagé par tous les êtres créés. On a vu que la jeune fille apaise la cruauté des animaux sauvages. Mais, « jusques aux Esprits Infernaux, les femmes sont chéries » (Billon, f° 140, v°), ce que confirme Agrippa : « Les démons qui sont des substances spirituelles souffrent de violentes passions pour les Femmes. » (Agrippa 1713, p. 27).

28. Le sentiment que le procès menstruel est impur et dangereux est presque universellement répandu. Le retournement axiologique produit ici par les apologistes du XVI^e constitue un phénomène singulièrement significatif.

tadiscalle qui signifie « tout enseignant » « pource qu'il n'y a invention au monde qu'amour ne trouve. Il est père des arts, des sciences & des disciplines. » (Bermen,p.155).

Le rapprochement des sexes est admiré comme seule conjonction absolue des êtres : « Les corps se joignent par l'entrelacement des organes, les âmes s'allient par le rassemblement des affections, les cœurs se réunissent par la coagulation des lèvres, les pensées se lient par la conformité inséparable des volontez. » (Bermen,p.9).

Le désir permet à l'homme de dépasser les limites fixées à sa nature : « C'est par le désir que nous sommes proprement les images de Dieu, puisqu'en l'exécutant selon ses loix nous imitons ce que nous connaissons en lui de premier, qui est de produire par amour un ouvrage séparé de nous. » (Poullain,1675,p.118).

Dans son mouvement d'ensemble comme dans ses contradictions et ses échappées intuitives, et malgré sa « générosité », le discours sur la supériorité des femmes reste discours du mâle, expression de son désir, de ses craintes et de ses mythes.

L'*altérité* du sexe féminin, perçue par les misogynes comme insuffisance, malignité, menace, devient ici prétexte à dithyrambe, source de fascination et objet d'un culte : la mystification à quoi s'abandonnent nos apologistes n'est pas moins aliénante. En manipulant les concepts de supériorité et d'égalité, intégralement idéologiques, le système discursif manifeste son incapacité constitutive à penser la différence comme telle. Il efface l'ambivalence et essentialise le virtuel. S'il cherche à discerner le contingent des données naturelles, c'est en posant « la nature » comme invariant stable et régulateur. Ce n'est que subrepticement que naît une réflexion plus dynamique, que le destin des sociétés et des individus apparaît déterminé par une suite de choix et non par une aveugle nécessité. Une utopie gynocratique se dessine alors, aspiration à une libération du désir et à un dépassement des servitudes et des contraintes ; en même temps, l'utilité sociale et l'excellence des institutions sont montrées dans leur relativité. Une réflexion sur les finalités possibles de l'espèce, sur l'interaction entre fonction sociale des individus, mœurs et caractères s'ébauche, qui cependant n'aboutit qu'à d'utopiques abstractions. On voit, par les analyses que nous avons données, combien presque toute déviance reste dans la mouvance des interprétations dominantes et leur est complémentaire, comment le dépassement des présupposés primaires est aléatoire et restreint. L'alternative erreur-vérité ne peut rendre compte d'un discours de rupture qui reste asservi aux dogmes qu'il combat ; discours qui se

déroule tout entier dans l'opérable, dissimule sa fonction, déplace et biaise ses intensités.

Le désir de la femme et la dynamique de la réforme sociale subissent une « conversion » en s'inscrivant dans la trame du discours épédictique.

L'asservissement de la pensée spéculative aux conditions sociales concrètes dans lesquelles elle s'énonce ne peut mieux apparaître que par l'étude d'une déviance dont l'audace reste, sauf par éclairs, tributaire de l'ordre institutionnel et discursif qu'elle conteste.

Paris, Londres, Montréal,
juillet 1974 - mars 1975.

BIBLIOGRAPHIE

La plupart des titres de la bibliographie, surtout ceux des ouvrages anciens, sont accompagnés de la cote de l'ouvrage à la Bibliothèque Nationale de Paris (BN), au British Museum (B. Mus.) ou à la Bibliothèque Royale de Bruxelles (Brux.).

On indique en premier lieu l'édition consultée et citée dans cet ouvrage : si elle diffère de l'édition originale, la date de celle-ci et le lieu d'édition sont signalés après l'entrée principale. Dans quelques cas, on a également signalé diverses rééditions.

Première section

A. Corpus principal : le Discours sur la supériorité des femmes du xv^e au xviii^e siècle¹

ACQUA, Chevalier dell', *Essai sur la supériorité intellectuelle de la femme*, Berlin, 1797 : in-8°, XIV + 182 p. (= Brux. III 17515 A).

AGRIPPA, Cornelius, ab NETTESHEIM, *De nobilitate & praecellentia foemineï sexus*, Lugduni Batavorum, Severinus Matthaei, 1643 : in-12, 359 p. (= Brux. VH 3604 A.) (originale : Antverpiae, M. Hillenius, 1529) (Coloniae, 1532 : un vol. in-8° = B. Mus. 4373 a I).

AGRIPPA, Cornelius, ab NETTESHEIM ; trad. J. d'Arnaud, *De la grandeur et de l'excellence des femmes au-dessus des hommes* ; Paris, François Rabuty, 1713 : in-12, 125 p. (Autres traductions : Paris, Galliot du Pré, 1530 ; Paris, 1578 (trad. L. Vivant) ; Leiden, Haak, 1726 et Paris, Delance, 1801, avec le *Commentaire* de Roetig. = BN Rés. Z 3229 [I]).

ANGENOUST, Maître Nicolas, *Le paranymphe des dames dédié à la sérénissime royne Marie de Medicis, mère du Roy Treschrestien*, Troyes, Pierre du Ruau, 1629 : in-12, 271 p. (= BN Rés. p. R 749).

Apologie des femmes avec des notes historiques en deux parties par un homme de lettres, dédiée aux dames de Marseille, Marseille, Ant. Favet, 1770 : un vol. in-8°.

Apologie des femmes contre les calomnies des hommes où l'on montre la nécessité du mariage, son excellence et les moyens d'y vivre heureux, Amsterdam, 1713 : un vol. in-16.

Apologie du beau sexe, Rouen, Virey, 1729 : in-12, 52 p. (= BN 8° R 28162).

1. On a inséré dans cette section les ouvrages italiens que nous avons évoqués çà et là. On trouvera dans la section I.B. les écrits qui, sans se rattacher pleinement au genre du panégyrique des dames, en rappellent certains aspects.

- L'Apothéose du beau sexe*, Londres, Van der Hoek, 1712 ; in-8°, xlvii + 138p. (=BN R 24056 ou B. Mus. 1081.f.3).
- BERMEN DE LA MARTINIÈRE, Louis de, *le Bouclier des dames contenant toutes leurs belles perfections*, Rouen, I. Besongne, 1621 ; in-12, 21+401p. (B. Mus. 08416 e 64). (L'édition originale serait de 1618.)
- [BERNIER] *Apologie contre le livre intitulé «Alphabet de la méchanceté des femmes»*, Paris, 1618, un vol. in-12.
- BILLON, François de, *le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin, construit par F. de Billon, secrétaire*, Paris, J. d'Allyer, 1555 ; in-4°, 260ff. (=BN 4° Z 1326 et Rés. Z 872). [Republié en 1564 sous nouvelle couverture : *La Défense et forteresse invincible de l'honneur et vertu des dames*.]
- BOCASSE, Jehan [sic], *le Livre de la louenge et vertu des nobles et cleres dames*, Paris, A. Vérard, 1493 ; in-fol. n.p. [=BN Rés. G. 365]. [Première trad. : 1401, par Laurent de Premierfait.]
- [BOUCHET, Jean] *le Jugement poétique de l'honneur féminin et séjour des illustres, claires et honnestes Dames par le Traverseur*, Poitiers, s.e., (privil.) 1536 ; in-4°, XXIV + 96ff. (=BN Rés. Ye.363).
- [BOUCHET, Jean] *les Triumphe de la noble et amoureuse dame & l'art de honnestement aymer composé par le Traverseur des voyes périlleuses*, Paris, Galliot duPré, 1535 ; in-fol., VI + 155p. (=BN. Vélins 585). (Édition originale : 1530.)
- BOUSSANELLE, Sieur de, *Essai sur les femmes*, Amsterdam et Paris, Hochereau le Jeune, Gogué, 1765 ; in-12, XXV + 158p. (=Brux. III 17487 A.)
- [BRINON, Pierre de] *le Triomphe des dames*, Rouen, J. Osmont, 1599 ; in-12, 343p. (=BN. R 24057).
- BRONZINI, Cristoforo, *Della dignità e nobiltà delle donne, dialogo di C.B.*, Firenze, Z. Pignoni, 1622 ; 3 vol. in-4° (=BN Z3442).
- BRONZINI, *l'Advocat des femmes ou de leur fidélité et constance*, dialogue... contre les médians de ce temps, traduit d'italien en français par S.D.L. ; Paris, Toussaint Du Bray, 1622 ; in-12, n. ch. (B. Mus. 8416 a 27).
- CAFFIAUX, Don Philippe Joseph, *Défenses du beau-sexe ou Mémoires historiques, philosophiques et critiques pour servir d'apologie aux femmes*, Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1753 ; 3 vol. in-12 (=BN R24131 - 24134).
- CANONHIERO, Pietro Andrea, *Della eccellenza delle donne di A.C., dottore di Filosofia, Medicina & Teologia*, Firenze, Grenier & Fabeni, 1606 ; in-4°, 26p. (BN Rés. R 1671).
- CHAUSSÉ DE LA TERRIÈRE, Jacques, *Traité de l'excellence du mariage [...] où l'on fait l'apologie des femmes contre les calomnies des hommes*, Paris, S. Perier, 1685 ; in-12, 338 p. (=BN R 24141).
- COICY, Madame de, *Les femmes comme il convient de les voir. Apperçu de ce que les femmes ont été, de ce qu'elles sont & de ce qu'elles pourroient être*, Londres et Paris, Baco, 1785 ; 2 vol. in-12 (=BN R 23075-23076).
- [COULON] *Éloge du beau sexe publié par M.C.***, Paris, Dubois, 1773 ; in-8°, 120p. (=BN Ye 41086 ou Ye 21112).
- DEBAY, A., *Physiologie des perfections et beautés de la femme*, Paris, Garnier, 1852 ; in-12, 236 p. (=BN 8° Tb¹²28).
- DINOUART, Abbé Joseph-Antoine-Toussaint, *le Triomphe du sexe, ouvrage dans lequel on démontre que les femmes sont en tout égales aux hommes par M.D**** ; Amsterdam, I. Racon, 1749 ; in-12, XVIII- 94 p. (=BN Rés. Z 3225 [3]).

- DOMENICHI, Lodovico, *la Nobiltà delle donne*, Venetia, G. Giolito di Ferrari e fratelli, 1549 ; in 8°, 277 ff. (=BN 8°K 952).
- DU BOSC, Jacques, *la Femme héroïque ou les Héroïnes comparées avec les héros en toute sorte de vertus*, Paris, A. de Sommaville et A. Courbé, 1645 ; 2 vol. in-4° (=BN R 5989-5990).
- [DU BOSC, Jacques] *l'Honneste Femme* (préfacé par Nicolas Perrot d'Ablancourt), Paris, P. Billaine, 1632 ; in-8°, 347 p. (=B. Mus. 8416 i 23 ou BN R 34163).
- ESTIENNE, Charles (d'après O. LANDI), «Pour les Femmes, Déclamation XXIII», dans *Paradoxes, ce sont propos contre la commune opinion...*, Paris, Charles Estienne, 1553 ; p. 148-158. (=BN R 45690 & Rés. F 1638).
- L'Excellence des femmes, avec leur réponse à l'auteur de l'Alphabet, accompagné d'un docte et subtil discours de la Reyne Marguerite sur le même sujet à l'auteur des «Secrets moraux»*, Paris, P. Passy, 1618 ; in-8°, 15 p. (=BN Rp 1623).
- FONTE, Moderata (Modesta Pozzo dé Zorzi), *Il merito delle donne ove chiaramente si scuopre quanto siano elle degne e piu perfette de gli huomini*, Venetia, Dominico Imberti, 1600 ; in-8° car, 158p. (=Brux. VH 7105).
- [FRANC, Martin (ou LE FRANC)] *le Champion des dames*, s.l.n.d. (Lyon, 1485) ; in fol. goth., 185 ff. (=BN Rés. Ye 27) ; [réédité sous le titre : *le Champion des dames, livre plaisant, copieux et habondant en sentences contenant la deffence des dames...*, Paris G. Dupré, 1530 ; 3 vol. in-8° (=BN Rés Ye 4028-4030)].
- [GACON-DUFOUR, Marie-Armande], *Mémoire pour le sexe féminin contre le sexe masculin*, Paris, Royez et Londres, 1787 ; in-12, 50p. (=BN Rz 3563).
- [GAILLAR], *le Bouclier des femmes contre les impostures et les calomnies des médians de leur sexe*, par G. ; Paris, Bessin, 1621 ; un vol. in-8°.
- GALIEN, Madame, *Apologie des dames, appuyée sur l'histoire*, Paris, Didot, 1737 ; in-12, XVIII+274 p. (=BN Rés Z 3253).
- [GARDETON, César], *le Triomphe des femmes, ouvrage dans lequel on trouve que le sexe féminin est plus noble et plus parfait que le sexe masculin*, Paris, Delaunay, 1822 ; in-18, 90 p. (=BN R 52823).
- [GARDETON, César], *le Triomphe des femmes ou Esquisse des vertus et des talents du beau sexe*, Paris, Chassaignon, 1834 ; broch. in-18 (=BN R 52824) (diffère du précédent).
- GILBERT, Gabriel, *Panegyrique des dames*, Paris, A. Courbé, 1650 ; in-4°, 48p. (=BN X. 3482).
- GOURNAY, Voir : JARS DE GOURNAY
- GUILLAUME, Jacquette, *les Dames illustres où par bonnes et fortes raisons il se prouve que le sexe féminin surpasse en toutes sortes de genres le sexe masculin*, Paris, T. Jolly, 1665 ; in-12, 444 p. (=BN R 24053 et B. Mus. 12511 e 9)²
- GUYON, Abbé Claude-Marie, *Histoire des Amazones anciennes et modernes*, Paris, J. Villette, 1740 ; 2 vol. in-12.
2. Selon la *Biographie* de Didot, il parut en 1668 un ouvrage différent et dû à une autre femme : Marie-Anne, GUILLAUME, *Discours sur le sujet que le sexe féminin vaut mieux que le masculin*, Paris, 1668 ; un vol. in-12.

- HABERT, François, *le Jardin de félicité avec la louenge et haultesse du sexe féminin en ryme françoise (extraicte de Henricus Cornelius Agrippa) par le Banny de Liesse*, Paris, Pierre Vidoué, 1541 ; in-8° (= BN Rés. Ye 1686) [voir aussi section I B de la bibliographie].
- HEROËT de la Maisonneuve, Antoine, *la Parfaicte Amye*, Lyon, E. Dolet et Paris, Pierre de Tours, 1542 ; in-8°, 94 p. (= BN Rés Ye 1613).
- J***, Mademoiselle, *la Malice des hommes découverte dans la justification des femmes*, Rouen, J. F. Béhourt, 1754 ; in-16, 24 p. (= BN Recueil Jamet, Femmes, n° 35, Rés Z 3241) (Aussi : Troyes, 1759).
- JARS DE GOURNAY, Marie de, *Égalité des hommes et des femmes*, s.l.n.d., 1622 ; in-8°, 28 p. (= BN Z Payen 543).
- L.S.D.L.L. ; *la Femme généreuse qui montre que son sexe est plus noble, meilleur politique, plus vaillant, plus sçavant, plus vertueux, et plus œconome que celui des hommes*, Paris, Piot, 1643 ; petit in-8° (cet ouvrage n'a pu être trouvé).
- LA CHAMBRE, Jehan Rodrigue = LA CÂMARA, Juan R., *Obras*, Madrid, Sociedad de bibliófilos españoles, 1884 ; in-8°, XXXIX + 455 p.
- LA CHAMBRE, Jehan Rodrigue de (traduit par F. de Lucenne), *le Triumphe des dames*, Paris, Pierre le Caron, s.d. (avant 1490) ; in-4°, n.p. goth. (= BN Rés R 982 A).
- [LA CHAMBRE, Jehan Rodrigue de], *le Triumphe et exaltation des dames auquel est déterminé par cinquante raisons que la femme est plus noble et de plus grand excellence que l'homme*, Paris, P. Sergent (1530) ; pt 4° goth. (= BN Rés. R 934).
- LA COSTE, M. de, « La supériorité des dames sur les hommes, extrait d'un discours de M. de la Coste le Cadet. » Paris, *Mercur de France*, septembre 1744 ; p. 1936-1948.
- LA MARCHE, Olivier de, *le Parement et triumphe des dames* [. . .], Paris, Jehan Petit et Michel Lenoir, 1492 [?] (Paris, 1510, in-8° = BN Rés Ye 1253)
- LA MARTINIÈRE Voir : Bermen de La Martinière, Louis de.
- LANDI, Ortensio, « Paradosso XXV Che la donna é di maggior eccellentia che l'huomo » dans *Paradossi cioè sententie fuori del comun parere, novellamente venute in luce*, Lyon, G. Pullon da Triro, 1543 ; f° 78-95 v° (in-8°) (= BN Rés.Z3575).
- LA RIVIÈRE, A. de, *le Partisan des femmes, ou la Source du mérite de l'homme. Sexe plein de vertus recevés mon hommage*, Paris, Cuissard, 1758 ; in-16, 28 p. (= BN Z 3243).
- LEFRANC Voir : FRANC.
- LEGOUVÉ, Gabriel, *le Mérite des femmes*, Paris, Didot, 1801 ; in-16, 107p. (= Brux. VH 11956 A 1).
- LE DELPHYEN, *Deffense en faveur des dames de Lyon : avec un bref discours de l'excellence et beauté de la femme*, Lyon, Pierre Michel, 1596 (en vers) ; in-12, 20p. (= BN Ye 19887).
- L'ESCALE, Chevalier (Pierre) de, *le Champion des femmes qui soustient qu'elles sont plus nobles, plus parfaites que les hommes, contre un certain Misogynès anonyme auteur & inventeur de « l'Imperfection & Malice des femmes »*, Paris, Veufve Guillemot, 1618 ; in-12, 194 ff. (= BN Rés Z 31218 [2]).
- Lettres au Chevalier de K*** par la marquise de M*** au sujet de celles qu'il a écrites sur les Femmes*, La Haye, la Compagnie, 1754 ; in-16, 134p. (= BN Rés. Z 3238).

- LEVALLOIS, J.-P.-Alphonse, *Hommage au beau sexe ou discours sur les femmes*, Mortagne, Marre-Roguin, 1813 ; in-8°, 50p. (= BN R 41849).
- La Liberté des dames*, Paris, Christophe Remy, 1685 ; in-16, 305p. (= BN R 41934).
- LUCENNE, F. de Voir : Jehan Rodrigue de LA CHAMBRE.
- MACHON, Louis, *Discours ou sermon apologetique en faveur des femmes, question nouvelle, curieuse et non jamais soustenuë*, Paris, T. Blaise, 1641 ; in-8°, p. limin., 115p. (= BN R 24043 ou X 18880).
- MARINELLA, Lucrezia, *le Nobiltà et excellenze delle donne et i difetti e mancamenti de gli huomini*, Venetia, G. B. Ciotti, 1600 ; in-4°, 4 + 92 ff (= BN Rés R 1670).
- MARINELLO, Giovanni, [*Gli*] *Ornamenti delle donne* [. . .], *opera utile e necessaria ad ogni gentile persona*, Venetia, Valgrisiso, 1574 ; in-fol., (8) + 376 + (25)p.
- MEYNIER, Honorat de, *la Perfection des femmes. Avec l'imperfection de ceux qui les méprisent*, Paris, Julien Jacquin et Nicolas Alexandre, 1625 ; in-8°, 64p. (= BN Rz 3430).
- MIREMONT, Jacqueline de, *Apologie pour les dames où est montrée la précellence de la femme en toutes actions vertueuses* (en vers), Paris, Jean Jesselin, 1602 ; in-12, brochure (cet ouvrage n'a pu être trouvé).
- NERVÈZE, Suzanne de, « Apologie en faveur des femmes » dans *Oeuvres spirituelles et morales*, Paris, Jean Paslé, 1642 ; p. 83-92 (= BN Rés. Z 3208 [1]).
- NOËL C.M.D., *les Avantages du sexe, ou le Triumphe des femmes dans lequel on fait voir par de très fortes raisons que les femmes l'emportent par dessus les hommes & méritent la préférence*, Anvers, Henry Sleghers, 1698 ; in-12, 129p. (= BN Rés Z 2318 [1]).
- NOËL, C.M.D., *le Triumphe des femmes, où il est montré par plusieurs raisons que le sexe féminin est plus noble et plus parfait que le masculin*, Anvers, H. Sleghers, 1700 ; in-12, 115p. (= Brux. III 14973 A.) (Cet ouvrage diffère du précédent.)
- Oratione dell'humile Invaghito in difesa et lode delle Donne*, Mantoua, G. Roffinello, 1571 ; in-4°, n.p. (= BN Rés R 1666).
- PADRÓN, Rodríguez del
Voir : LA CHAMBRE, Rodrigue de.
- [PERRAULT, Charles] *l'Apologie des femmes*, Cologne (= Paris), 1694 ; in-12, 24 ff n.p. + 12p. (= BN Rés 3252 [1]).
- PHILIPPE E.A., [dit P. de PRETOT], *le Triumphe des dames ou le Nouvel Empire littéraire*, Paris, s.e., 1755 ; in-8°, 23p. (= BN Z 3225 [6]).
- PISAN, Christine de, « Épître au Dieu d'Amours, (1399) » dans *Oeuvres poétiques*, publiées par M. Roy ; Paris, F. Didot, S.A.T.F., 1891 ; in-8°, t.II, 1-27.
- PISAN, Christine de, *le Trésor de la Cité des dames*, Paris, A. Vérard, 1497 ; in-fol. (= BN Rés. Y2 186) (composé en 1404) (= BN fds fr. 607, 608, 609, 826, 1177, 1178, 1179, 1182 . . . pour les mss.).
- [PONT-ALAIS, Jean du], *la Louange des dames*, in-4° de 6 ff non ch., car. goth. (= BN Rés Ye 1054).

- PONTAYMERI, Alexandre de, *Paradoxe apologique, où il est fidèlement démontré que la femme est beaucoup plus parfaite que l'homme en toute action de vertu*, Paris, Jean Richer, A. L'Angelier, 1594 ; in-12, 155p. (= BN Rés. R 2166).
- POSTEL, Guillaume, *Les très merveilleuses victoires des femmes du Nouveau Monde et comment elles doivent à tout le monde par raison commander et même à ceux qui auront la monarchie du monde vieil*, Paris, Jehan Ruelle, 1553, édition facsimilé s.l.n.e. du xviii^e (= Brux. VH 2329 A).
- POSTEL, Guillaume, *Le Prime Nove del altro mondo cioè l'admirabile historia & non meno necessaria & utile da esser letta & intesa da ogni uno, che stupenda, intitolata : La Vergine Venetiana. Parte vista, parte provata & fidellissimamente scritta per Guilielmo Postello, primogenito della Restituzione & spirituale Padre de essa Vergine*, s.l., appresso del autore, 1555 ; in-8°, 39 ff. (= BN Rés D² 5257).
- POULLAIN DE LA BARRE, François (ou POULAIN...), *De l'égalité des deux sexes, discours physique et moral où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés* ; Paris, A. Dezallier, 1679 (édition originale 1673) ; in-12, 248 p. (= BN Rés Z 3218 [4]). (Traduction anglaise : *The Woman as good as the Man* ; 1677.)
- POULLAIN DE LA BARRE, François, *De l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes*, Paris, J. Du Puis, 1675 ; in-12, 329p. (= BN R 24076).
- POULLAIN DE LA BARRE, François, *Dissertation ou discours pour servir de troisième partie au livre de l'Égalité des deux sexes, etc. et de Réponse aux autorités de L'Écriture sainte qu'on rapporte dans la seconde partie*, Paris, Jean du Puis, 1690 ; in-16, 79p. (= B. Mus. 526 f 24 [3]). (Voir aussi section 1B.)
- PUISIEUX, Ph. Florent de / ou Madeleine, *la Femme n'est pas inférieure à l'homme*, Londres, s.e., 1750 ; in-12, 140p. (= BN R 35778).
- PUISIEUX, Ph. Florent de, *le Triomphe des dames, traduit de l'anglois de Miledi P****, Londres, 1751 ; in-12, 140p. (= BN R 52822 ou Rés Z 3215 [1]).
- RODRIGUEZ DE LA CÂMARA (ou DEL PADRÓN), Juan Voir à : LA CHAMBRE, Rodrigue de.
- ROMIEU, Marie de, *Les premières œuvres poétiques de Ma Damoiselle Marie de Romieu Vivaroise, contenant un Brief discours que l'excellence de la femme surpasse celle de l'homme*. . . , Paris, L. Breyer, 1581 ; in-12, 50 ff (= BN Rés 1877).
- S-D-L-
Voir : BRONZINI, C, *l'Advocat des femmes*. . .
- SAINT-GABRIEL, M. de, *Le Mérite des dames par Mr de S.-Gabriel Conseiller du Roy, avocat en ses conseils, cy devant avocat général en sa cour des aydes de Normandie*, Paris, Jacques Legras, 1655 ; in-8°, 148p. (= BN Rés Z 3241 [6]) (édit. originale, même éditeur, 1640 : BN R 24078.)
- SCHURMAN, Anna-Maria van, « Problema practicum ad reverendum & clariss. Theologum D. Andream Rivetum, Num fœminæ Christianæ conveniat studium litterarum » dans *Opuscula hebræa, græca, latina, gallica*, Lugduni Batavorum, Ex officina Elsevirorum, (1650) ; in-12, p. 28-95 (= Brux. VB 7415 A [1]).
- SOUCY, François du, Sieur de Gerzan, *le Triomphe des dames*, Paris, l'auteur, 1646 ; in-4°, 216p. (= BN R. 5986).
- TAILLEMONT, Claude de, *Discours des champs faëz à l'honneur & exaltation de l'amour et des dames*, Paris, G. du Pré, 1571 ; in-16, 224p. (= B. VB 6958).

- TOSELLI, Benedetto, *Apologie des femmes ou vérités qui font triompher le beau sexe*, Milan, Soffietti, 1798 ; in-12, 107p. (= BN 16° Z 11624) (réédité en 1801 : 16° Z 11622 : « le Triomphe des femmes »).
- Traité agréable et curieux de la noblesse et excellence du sexe de la femme par dessus celui des hommes*, La Haye, P. Perier, 1686 ; in-12, 74p. (= B. Mus. 8416 a a 62). (C'est une adaptation libre de Cornelius Agrippa.)
- Le Triomphe des femmes, tirée [sic] de plusieurs auteurs*, Nuis, Henry Baptiste Bec, (Châlon, 1700) ; in-24, 12p. (= BN Y2 71820).
- Le Triomphe du beau sexe où l'on fait voir les avantages et prérogatives qui rendent les femmes supérieures aux hommes*, Hambourg, Vve Denis Le Sage, 1719 ; un vol. in-12 (= BN R 52826).
- VIGOUREUX, Capitaine, *la Défense des femmes contre l'alphabet de leur prétendue malice et imperfection*. . . ; Paris, Pierre Chevalier, 1617 ; in-12, 210p. (= BN R 24100).
- VITTORIA (?), *le Sexe vengé ou la Prééminence de la femme sur l'homme. Réponse de la signora Vittoria au Docteur Pancrace, orateur et bibliothécaire des Petites-Maisons*, s.l., A. Bross, 1760 ; in-16, 18p. (= BN Rés Z 3252).
- VIVANT, Loys, *Traité de l'Excellence de la femme*, Paris, 1578. (voir : AGRIPPA, Cornelius.)
- B. Annexe : Autres ouvrages comportant quelques aspects pertinents** (contient aussi les ouvrages tardifs, xix^e et xx^e siècles).
- ALBERTUS MAGNUS, *De secretis mulierum*, Amstelodami, Aput Henricum & Viduam T. Boom, 1702 ; in-24, 336p.
- ALEXIS, Guillaume [ou ALECIS], *le Débat de l'homme & de la femme fait et composé par frère Guillaume Alexis*, Paris, Guillaume, 1520 ; in-12 (= B. Mus. c 22a.21) [première édition : Paris, 1493].
- L'Apothéose de la femme* (en vers), Reims, Luton, 1853 ; in-8° 48 p. (= BN Ye 37515).
- ARCHAMBAULT, Mademoiselle, *Dissertation sur la question : Lequel de l'homme ou de la femme est plus capable de constance ? ou la Cause des dames* [. . .], Paris, Vve Pissot et J. Bullot, 1750 ; in-8°, 166 p. (= BN Rés Z 3213 [1]).
- [ASTELL, Mary], *An Essay in Defence of the female Sex* [. . .], Londres, A. Roper & E. Wilkinson, 1696 ; in-8° (24) + 148 + (4) p., pl.
- B***, Mademoiselle de, *la Réflexion de la lune sur les hommes*, Paris, A. de Sommerville, 1654 ; in-8°, 127p. (= B. Mus. 1079. d. 7 [3]).
- BAYLE, Pierre, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, R. Leers, 1697 (1696) ; 2 tomes in-fol. [On a cité également : J. G., Chaufépié, *Nouveau Dictionnaire historique et critique pour servir de supplément au . . . Dictionnaire de M. Pierre Bayle*, Amsterdam, Chatelain, 1750-1756 ; 4 vol. in-fol.
- BOUCHARD, Amaury, *Amalrici Bouchardi Τῆς γυναικεῖας Φύτλης id est Feminei sexus Apologia, adversus Andream Tiraquellum* [« De Legibus connubialibus »] ; Venundatur, In Aedibus Ascensianis, 1522 ; in-4°, 73 ff. (= BN Rés F 834 [1]).
- BOUCHU, René Victor, *les Femmes*, Chaumont, Cousot, 1812 ; in-8°, 68 p. (= BN Ye 15957).
- CASFIGLIONE, Baldassare, *Il Libro del Cortegiano*, Venetia, Aldo Romano, 1528 ; in-fol., Sign. A- P (= BN Rés. 1).

- CASTIGLIONE, Baldassare, *le Courtisan... traduit par Jacques Colin*, Paris, Jehan Longis et Vincent Sertenas, 1537 ; in-8°, II-238 ff. (= BN Rés. * E 592).
- CHAMPIER, Symphorien, *le Livre de vraye Amour*, ed. by J.B. Wadsworth, 's Gravenhage, Mouton, 1962 ; in-16, 71 p. (tiré de *la Nef des Dames vertueuses*, Lyon, J. Arnollet, 1503 / Paris, Ph. Le Noir, 1531).
- CHAUPEPIÉ, J. G. Voir : BAYLE, Pierre.
- COLLET, Pierre, *le Parrallèle vivant des deux sexes, par un soldat* ; Amsterdam et Paris, Dufour, 1769 ; in-16, 64 p.
- DOYEN, Madame, veuve la Fontaine, *le Triomphe des femmes ou le paradoxe de 1766 confondu. Dissertation où l'on prouve que la femme est de l'espèce humaine*, Amsterdam, la Compagnie, 1767 ; un vol. in-12.
- DUCHÉ, Jean, *le Premier Sexe*, Paris, R. Laffont, 1972 ; in-8°, 489 p. (= BN 8° R 74713).
- Épître à M.D.*** sur son dialogue ou Satire X contre les femmes*, Lyon., (1694) ; in-16, 5 p. (= BN Rés Z 3249) [attribué à Gacon].
- FONTAINE, Charles, *la Contr' Amye de Court*, Paris, Adam Saulnier, 1543 [et Lyon] ; in-8°, 27 ff. (= BN Rés.p.Ye 479)
- GEDICUS, Simon, (ou GEDICKE), *Defensio sexus muliebris, opposita futilissimæ disputatio nis recens editæ, quæ [...] blaspheme contenditur mulieres homines non esse*, Lipsiæ, M. Lautzenberger, 1595.
- GOUGES, Olympe Aubry de, *les Droits de la femme. À la Reine*, s.l.n.d., in-8°, 24 p. (BN *E 5568).
- GUEVARA, A. de, *le Mespris de la Court avec la vie rustique. Nouvellement traduit d'Espagnol en François. — l'Amie de Court — la Parfaicte amie — la Contr' Amye — l'Androgyne de Platon — l'Expérience de l'Amie de Court contre la contr'amie — le nouvel Amour*, Paris, Jehan Ruelle le Jeune, 1568 ; un vol. in-16 (= BN Z 32348).
- HABERT, François, *le Songe de Pantagruel, avec la déploration de feu Messire Anthoine Du Bourg, Chevalier, chancelier de France*, Paris, Adam Saulnier, 1542 ; pt. in-4°, 24 ff. (= BN Rés Ye 1688).
- HABERT, François, *la Nouvelle Vénus par laquelle est entendue pudique amour*, Lyon, Jean de Tournes, 1547 ; in-8°, 45 p. (= BN Rés. Ye 1691).
- HOENIGER, Nicolaus, *Propugnaculum castitatis ac pudicitæ fortitudinis constantiæque tam virginum quam uxorum...*, Basilïæ, Sebastianum Henricpetri ; 1575 ; in-8°, 751 p. (Brux. III 29417 A).
- JOHNSON, Abraham, *Lucina sine concubitu. Lucine affranchie des loix du concours*, s.l., 1750 ; broch. in-16.
- Lucina sine concubitu... dans laquelle il est pleinement démontré, par des preuves tirées de la théorie & de la pratique qu'une femme peut concevoir et enfanter sans le commerce de l'homme* [Suivi de] John ROE, *Concubitus sine Lucina ou le Plaisir sans peine*, Londres, J. Wilcox, 1786 ; in-18, 144p. (Brux. II 90623 A).
- LA BORIE, François Arnault, *Anti-Drusac ou Livret contre Drusac fait à l'honneur des femmes nobles, bonnes et honnestes, par manière de dialogue*, Toulouse, Jaq. Colomies, 1564.

- LE FEVRE DE RESSON, Jean, *le Rebours de Matheolus [composé fin du XIV^e siècle]*, Paris, M. Le Noir, 1518 ; in-4° goth., sign. A-L [= BN Rés Ye 256].
- LESAGE, D'ORNEVAL et ANSEAUME, *le Monde renversé, opéra comique en un acte*, Paris, Duchesne, 1753 ; in-8°, 49 p. + mus. [= BN 8° Yth 12015].
- LESNAUDERIE, Pierre Lemonnier de, *la Louenge de mariage et recueil des hystoires des bonnes, vertueuses et illustres femmes*, Paris, Pierre Sergent, s.d. ; in-4° goth., sign. A-R (= BN Rés. m. r. 86).
- MAROT, Jean, *Les OEuvres*, Paris, A. —U. Coustelier, 1723 ; in-12, 266p. (= BN Ye 7325).
- Mes idées sur l'éducation du sexe*, Mannheim, C.F. Schwan, 1778 ; in-24, 75 p.
- MICHELET, Jules, *la Femme*, Paris, Hachette, 1860 ; in-12, LXVIII — 396p. (= BN 8° R 18292).
- MICHELET, Jules, *la Sorcière* ; Paris, Didier, 1952-1956 ; 2 vol. in-12.
- MONTAGU, Ashley, *la Supériorité naturelle de la femme (The natural Superiority of Women)*, Paris, Buchet-Chastel, 1968 ; in-8°, 208p. (éd. orig. en anglais : 1952).
- MURAT, Henriette-Julie de Castelnau, comtesse de, *la Défence des dames, ou Mémoires de Mme la Comtesse de *** avant sa retraite*, Lyon, T. Amaury, 1697 ; 2 vol. in-16 (= BN Y²52539-52540).
- PLUTARQUE, *Plutarci philosophi de Virtutibus mulierum traductio per Alamanum Ranutium civem Florentinum*, Brixia, 1485 ; un vol. in-4° (B. Mus. IA 31081).
- POULLAIN DE LA BARRE, François, *De l'Éducation des dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les mœurs. Entretiens*, Paris, J. Du Puis, 1674 ; in-12, 358p. (= BN R 47378). (Édition originale = 1671 = BN R 47377.)
- PRADON, Nicolas (?), *Réponse à la satire X du sieur D****, Paris, R.J.B. de La Caille, Cavelier et Osmont, 1694 ; une brochure in-12. (= BN Ye 30686).
- RÉTIF de la BRETONNE, *les Gynographes, ou Idées de deux honnêtes femmes sur un projet de règlement proposé à toute l'Europe pour mettre les femmes à leur place et opérer le bonheur des deux sexes*, La Haye, Gosse et Pinet, 1777 ; in-8°, VIII-568 p. [= BN Rés R. 2770].
- ROE, Richard, *Concubitus sine Lucina, ou le Plaisir sans peine, trad. Richard Ræ*, Londres, 1752 ; in-16, 70 p. (= BN 8° Tb 71. 47A).
- ROUSSEL, docteur Pierre, *Système physique et moral de la femme...*, Paris, Vincent, 1775 ; in-12, XXVI-380 p. (= BN 8° Tb 12 5).
- SAINTE-COLOMBE, Étienne-Guillaume (?), *la Femme comme on n'en connaît point ou Primauté de la femme sur l'homme*, Londres, Gabriel Goldt, 1786 (= Paris) ; in-12, 165p.
- TAGEREAU, Vincent, *Discours sur l'impuissance de l'homme et de la femme &c*, Paris, A. Du Brueil, 1611 ; in-8°, 191 p. (= BN E 4579).
- THOMAS, Antoine-Léonard, *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans les différens siècles*, Paris, Moutard, 1772 ; in-12, 158p. (= Brux. 17487 A [2]).
- VOLTAIRE, « Femmes soyez soumises à vos maris, » in *Mélanges* ; Paris, Gallimard, 1961 ; p. 1279 & suiv.

- WOLLSTONECRAFT (GODWIN) Mary, *A Vindication of the Rights of Woman. With Strictures on political & moral Subjects*, London, 1792 ; un vol. in-8° (= *B. Mus* 523 g 3).
- WOLLSTONECRAFT (GODWIN), Mary, *Défense des droits des femmes, suivie de quelques considérations sur des sujets politiques et moraux*, Paris et Lyon, 1792 ; un vol. in-8° (*B. Mus* 523 g 4).

C. Annexe : Textes misogynes et « sexistes » évoqués ou cités

- (ACIDALIUS, Valens), *Disputatio per jocunda qua anonymus probare nititur mulieres homines non esse*, Leipzig, 1595 ; un vol. in-4° (et La Haye, 1635, etc.). (Voir aussi plus bas : PARADOXE sur les femmes. . .)
- Avis aux femmes sur leur nudité d'épaules & de gorges*, s.l., (1682) ; in-24, 4p. (= *BN-Rés. Z* 3245).
- BARBANTANNE, Père Achille de, *le Discours sur les femmes*, Avignon, Vve de Alexandre Giroux et Paris, L.C.Q.D.A., 1254 (*sic* pour 1754) ; in-12, 72p. (= *BN R* 27534).
- BOCCACE, Jean, *le Laberinthe d'amour de Messire J.B. autrement Invective contre une mauvaise femme. Mis nouvellement d'Italien en François*, Paris, Jan Ruelle, 1571 ; in-16, 144 ff. (= *BN Rés Y2* 2255).
- [BOILEAU-DESPRÉAUX, Nicolas] *Dialogue ou Satire X sur les femmes, du Sieur D[espréaux]*, Paris, Denis Thierry, 1694 ; in-16, 24p. (= *BN Z3249* [3]).
- BOUDIER de VILLEMERT, P.J., *l'Ami des femmes*, s.l. 1758 ; in-12, 188p. (= *BN Rés Z3216* et *Brux.* III 17516 A ; autres éditions : s.l. 1774, Londres et La Haye, 1779 ; éd. citée : Paris, Royez, 1788 ; in-8°, 322p. (= *BN 8° R* 18716).
- Le Caractère d'une femme sans éducation*, Cologne, Samuel Rentrok (vers 1700) ; in-24, 222p.
- CATALANI, Vincenzo, *L'Ami du beau sexe — l'Amico del bel Sesso, ovvero Nuove riflessioni sull'influenza delle donne nella società. . .*, Bourg nella Bressa, Janinet, an XIII (1805) ; 3 vol. in-8° (= *Brux.* III 17518 A, *BN R* 30785 -7).
- CLAPIÈS, ch. Voir : PARADOXE sur les femmes. . .
- [D'AILLANT de la TOUCHE], *Lettres à M*** sur un ouvrage intitulé « Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes » par M. Thomas* ; Londres et Paris, s.e., 1772 ; in-8°, 80 p. (= *BN Rés Z* 3262 [7]).
- Les Différens caractères des femmes du siècle. Avec la description de l'Amour propre*, Lyon, Jacques Lyons, 1695 ; in-16, 264p. [attribué à Madame de Prigny]. [Une satire du même titre attribuée à Poupart : Paris, 1705.]
- Discorso intorno alla maggioranza dell'Uomo e della Donna Fatto dall' Accademico Bro-mozzo dell'Accademia de' Solleciti di Trevigi*, Trevigi, A. Mezzolini, 1589 ; in-4° (= *BN Rés R* 1668).
- DROUET de MAUPERTUIS, J.B., *la Femme foible, où l'on représente aux femmes les dangers auxquels elles s'exposent par un commerce fréquent et assidu avec les hommes*, Amsterdam 1755 ; in-12, 120 p. (*B. Mus.* 1094, d.21).
- DRUSAC, Gratien du Pont de, *les Controverses des sexes masculin et féminin* ; Toulouse, Colomiés, 1534 ; in-4°, 179 ff. (= *BN Rés Ye* 48-49).

- Entretiens d'une Dame de Qualité avec son Directeur* s.l.n.d. (1762) ; in-8°, 82 p.
- FIERVILLE de l'Aigle, *Cacogynie ou Meschanceté des femmes*, Caen, M. Yvon 1617 ; un vol. in-12.
- GOUSSAULT, Abbé, *le Portrait d'une femme honneste, raisonnable et véritablement chrétienne*, Paris, M. Brunet, 1694 ; in-12, 363p. (= *Brux.* VI 42945).
- GUILLORÉ, F., *Retraite pour les dames*, Paris, Estienne Michallet, 1684 (Aussi : Bruxelles, 1685 = *B. Mus.* 850.d. 17).
- JUVERNAY, Pierre, *Discours particulier contre la vanité des femmes de ce temps ; par Pierre Juvernay, prestre parisien*, Paris, Jean Mestais, 1635 ; in-8°, 38p. (= *BN Rés. Z* 3249 [2]).
- LA BORDERIE, Bertrand de, « l'Amye de Court » in *Opuscules d'amour*, Lyon, Jean de Tournes, 1547 [*Ed. orig.* 1542 chez Gilles Corozet] ; un vol. in-8° (= *B. Mus.* c. 39 c. 58).
- LA BRUYÈRE, le Sieur de, *Réplique à l'Anti-malice ou Défense des femmes du Sieur Vigoureux, autrement dit Brie-Comte-Robert* ; Paris, 1617 ; un vol. in-12, 317p.
- LE FEVRE de Resson, Jean, [traducteur] *Le Livre de Matheolus, poème français du XVI^e siècle*, Bruxelles, A. Mertens, 1846 ; 2 vol. in-12. [et Paris, Bouillon, 1892].
- LINGON, Thierry, *Speculum impudicarum mulierum*, (Rome), 1523 ; un vol. in-4° (= *BN Rés R* 1663).
- Louanges des dames en prose et en vers, discours prononcé par Mlle Pérette de la Babilie, présidente de l'Académie des femmes savantes &c* ; Lyon, A.J. Déjussieu 1736 ; in-8°, 31p. (= *BN Rés Y2* . 2664).
- La Louënge des femmes. Invention extraicte du commentaire de Pantagruel sur l'« Androgyne » de Platon* ; [Lyon, Jean de Tournes], 1551, in 8°, 54p. (= *BN Rés. Ye* 1654).
- La malice des femmes, dédiée à la plus méchante du monde. Revüe & corrigée de nouveau*, Troyes, Jean Oudot, 1732 ; in-16, 34p. [voir : Jacques, OLIVIER, . . .].
- MARCONVILLE, Jean de, *De la bonté et de la mauvaistié des femmes*, Paris, J. Dallier, 1564, in-8°, 76 ff. (= *BN R* 18275).
- la Meschanceté des filles*, Troyes, N. Oudot, 1656 ; in-12, 48p. (= *BN 8°* 55579).
- MEUNG, Jean de [ou de MEUN], dans Guillaume de LORRIS, *le Roman de la Rose*, publié par Ernest Langlois, Paris, Didot, 1914-1924 ; 5 vol. in-8°
- NÉVIZAN, Jean de. (NEVIZZANO, Giovanni), *Sylvæ Nuptialis libri sex. . . in quibus materia matrimonii, dotium filiationis, adulterii, originis, successionis et monitorialium plenissime discutitur [. . .]* ; Parrhisii. J. Kerver, 1521 ; un vol. in-8°. (Rééd. Lyon, 1526 ; Cologne, 1656, Venise, 1570 ; Lyon, 1572 ; E. Telle signale une édition de 1502 [?].)
- OLIVER, Jacques, *Alphabet de l'imperfection et malice des femmes, dédié à la plus mauvaise du monde, revu, corrigé et augmenté d'un friant dessert et de plusieurs histoires pour les courtisans et partisans de la femme mondaine*, Rouen, R. Féron, 1630 ; in-12, 431p. (édit. orig. Paris, 1616) (= *BN* 24095 et *Rés Z* 3230 Pièce).
- OLIVIER, Jacques, *Responce aux impertinences de l'aposté capitaine Vigoureux sur la « Défense des femmes »*, Paris, J. Petit-Pas, 1617 ; in-12, 151 p. (= *BN R* 24101).

- Paradoxe sur les femmes où l'on tâche de prouver qu'elles ne sont pas de l'espèce humaine*, traduit d'Acidalius par Ch. Clapiès ; Cracovie (= Paris), 1766 ; in-12 (= BN R 24195).
- PELLETIER-ST-JULIEN, *Le démérite des femmes, poème*, Paris, Debray, an XI ; in-12, 52 p. (= BN Ye 29762).
- PHILALÈTHE, Timothée, *De la modestie des habits des filles et des femmes chrestiennes*, Liège, Henry Stréel, 1675 ; in-12, 168p.
- PIPET, Abbé J., *Instructions chrétiennes... touchant le luxe et la vanité des femmes*, Paris, Targa, 1678 ; in-8°, 75p.
- PLANTE-AMOUR, Chevalier (F. Bruys), *l'Art de connaître les femmes*, La Haye, J. van den Kieboom, 1713 ; in-12, XXXII - 349 p. (= Brux. III 17514 A).
- [MEUSNIER de QUERLON] *Problème sur les femmes où l'on essaye de prouver que les femmes ne sont point des créatures humaines*, Amsterdam, La Compagnie, 1744 ; un vol. in-12 [voir : Valens ACIDALIUS.]
- RABELAIS, François, *Tiers livre des faictz et dictz héroïques du noble Pantagruel : composez par M. Franç. Rabelais, docteur en Médecine et Calloïer des îles Hières [...]*, Paris, Chrestien Wechel, 1546 ; un vol. in-8° (= BN Rés. Y² 2159).
- RABELAIS, François Voir : *la Louënge des femmes* (Attribution contestée).
- ROUSSEAU, Jean-Jacques, *Émile, ou De l'éducation*, Amsterdam, J. Néaulme, 1762 ; 4 tom. in-12.
- SÉBILLET, Thomas,
Voir : *la Louënge des femmes* (Attribution contestée).
- SÉGUR, Alexandre, de, *les Femmes, leur condition et leur influence dans l'ordre social chez differens peuples anciens et modernes*, édition augmentée ; Paris, Corbet, 1820 ; 4 vol. in-16 (éd. orig. : an XI = 1803), (= Brux. VH 4545 A).
- Le Tableau des piperies des femmes mondaines, où par plusieurs histoires se voyent les ruses & artifices dont elles se servent*, Cologne, Pierre du Marteau, 1685 ; in-18, 284p. [= B. Mus. 8416 a48.]. (Ed. orig. : Paris, J. Denis, 1632.]
- VASSETZ, Abbé de, *Traité contre le luxe des coëffures*, Paris, Edme Couterot, 1694 ; in-12, 213 p. (= BN Rés Z 3240).
- VILLEMERT, B. de Voir : BOUDIER DE VILLEMERT.
- VIREY, J.-J. *De la femme, sous ses rapports physiologique, moral et littéraire*, Bruxelles, Wahler, 1826 ; in-16, IV + 456p. (= Brux. III 58691 A.)³.

Deuxième section : Quelques ouvrages de référence

- ABENSOUR, Léon, *la Femme et le féminisme avant la Révolution*, Paris, E. Leroux, 1923 ; gr. in-8°, XXIV + 479 p.
- ASCOLI, Georges, « Essai sur l'histoire des idées féministes en France », *Revue de synthèse historique*, 13 : 1906, 25-57, 99-106, 161-184.
3. On trouvera une bibliographie exhaustive des satires misogynes, pour les XVII^e et XVIII^e siècles dans : Ehrard, Hobert, *Die französische Frauensatire 1600-1800*, Marburg, s.e., 1967 ; in-8°, 351 p.

- Aspects du féminisme en Angleterre au XVIII^e siècle*, éd. Michèle Plaisant, Paul Denizot, Françoise Moreux ; Lille, P.U.L., 1972 ; in-8°, 85p.
- BACKER, Dorothy Anne Liot, *Precious Women*, New York, Basic Books, 1974 ; in-8°, 308p.
- BEAUVOIR, Simone de, *le Deuxième Sexe*, Paris, Gallimard, 1949 ; 2 vol. in-8°.
- BOUWSMA, William, *Concordia Mundi. The Career and Thought of Guillaume Postel*, Cambridge, Harvard University Press, 1957 ; in-8°, VI + 328p.
- D'ALLEMAGNE, H-R, *les Saint-Simoniens*, Paris, Gründ, 1930 ; in-4°, 453 p.
- DESCARMES, Alain, *Histoire satirique de la femme à travers les âges*, Paris, SJGI, 1947 ; in-16, 216p.
- DOW, Blanche Hinman, *The Varying Attitude toward Women in French Literature of the xvth Century : The Opening Years*, New York, French Studies, 1936 ; in-8°, V-290p.
- Du recueil de Jamet, registre manuscrit* (correspondant à Rés Z 3206, 3206 bis et ter, 3207) ; in-4°, 204 ff [= BN Rés. E 5 (usuel)].
- DUHET, Paule-Marie, *les Femmes et la Révolution, 1789-1794*, Paris, Julliard, 1971 ; in-16, 240p.
- EAUBONNE, Françoise d', *le Complexe de Diane. Érotisme ou féminisme*, Paris, Julliard, 1951 ; in-8°, 301p.
- FAGNIEZ, Gustave, *la Femme et la société française dans la première moitié du XVII^e siècle*, Paris, J. Gamber, 1929 ; in-8°, XXII + 397p.
- GAY, J., *Bibliographie des principaux ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes, au mariage*, Paris, Lemonnyer et Gilliet, 1893-4 ; in-4°, 4 vol.
- GIANERI, Enrico, *Storia del femminismo*, Milano, Omnia, 1961 ; in-8°, 378p.
- GUILLERM-CURUTCHET, Luce et al, *la femme dans la littérature française et les traductions en français du XVI^e siècle*, Lille, Publications de l'université de Lille III, 1971 ; in-4°, 304 p.
- GONCOURT, Edmond et Jules de, *la Femme au XVIII^e siècle. La société, l'amour, le mariage*, Paris, Flammarion, 1938 ; in-16, 160p.
- HAYS, Hoffmann Reynolds, *The Dangerous Sex. The Myth of Feminine Evil*, London, Methuen, 1966 ; in-8°, 315p. (= B. Mus. X 529/2542).
- KELSO, Ruth, *Doctrine for the Lady of the Renaissance*, Urbana, University of Illinois, 1956 ; in-4°, 475p.
- LAIGLE, Mathilde, *le Livre des trois Vertus de Christine de Pisan et son milieu historique et littéraire*, Paris, H. Champion, 1912 ; in-8°, XII + 375p.
- LARCHER, L.-J., *Satires et diatribes sur les femmes, l'amour et le mariage*, avec un refutation, Paris, A. Delahays, 1860 ; in-16, 283p.
- LEDERER, Wolfgang *Gynophobia ou la peur des femmes*, Paris, Payot, 1970 ; in-8°, 330p. (traduit de l'anglais).
- LEFRANC, Abel, « Tiers-Livre et querelle des femmes » in *Rabelais*, Paris, Albin-Michel, 1953 ; p. 261-315.

- MAULDE DE LA CLAVIÈRE, R. de, *Vers le bonheur ! Les Femmes de la Renaissance*, Paris, Perrin, 1898 ; in-8°, 717 p.
- MEYER, P., « Plaidoyer en faveur des femmes », *Romania*, VI : 1877 : p.501 et suiv.
- O'NEILL, William L., *The Woman Movement in the United States and England*, London, Allen & Unwin - New-York, Barnes & Noble, 1969 ; in-8°, X-208p.
- ORSIER, Joseph, H. C. *Agrippa, sa vie et son œuvre, d'après sa correspondance, 1486-1535* ; Paris, Chacornac, 1911 ; in-8°, 142p. (= BN 8° M 15708).
- OULMONT, Christian, « Gratién du Pont de Drusac, et les femmes » ; *Revue des études rabelaisiennes*, Paris, 1904 ; pp. 1-28 & 135-153.
- PAYER, Alice de, *le Féminisme du temps de la Fronde*, Paris, Fast, 1922 ; in-8°, 207p.
- POOLE, Gordon, « Alle origini delle concezione borghese della donna » *Ideologie*, 15 : 1971.
- PROST A., *les Sciences et les arts occultes au XVI^e siècle...*, Paris, Champion, 1881-1882 ; 2 vol. in-8°.
- REYNIER, Gustave, *la Femme au XVIII^e siècle, ses ennemis et ses défenseurs* ; Paris, Plon, 1933 ; in-8°, 276p.
- SCHIFF, M., *la Fille d'alliance de Montaigne, Marie de Gournay...*, Paris, Champion 1910 ; in-16, 147p.
- Suite des femmes*, commençant par le n° 35 (du recueil de Jamet) ; manuscrit in-4°, 170 ff [= BN Rés. E 5 (Usuel)].
- TELLE, Émile, *l'Œuvre de Marguerite d'Angoulême reine de Navarre et la Querelle des femmes*, Toulouse, Lion & fils, 1937 ; in-8°, 419p.
- VÈZE, Raoul, *les Femmes et la galanterie au XVIII^e siècle... d'après les mémoires, chroniques, libelles et pamphlets du temps...*, Paris, H. Daragon, 1907 ; in-8°, VII-280p. (= BN 8°Li² 165).
- ZONTA, G., *Trattati del Cinquecento sulla donna*, Bari, Laterza, 1913 ; in-8°, 409p.

CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉCRITS DU CORPUS¹

- 1485 [Éd, princeps] FRANC, *le Champion des Dames* (écrit en 1442).
Vers 1490 LA CHAMBRE (Lucenne), *le Triomphe des femmes* (écrit vers 1440).
- 1492 LA MARCHE, *Parement et triomphe des femmes*.
- 1497 C. DE PISAN, *le Trésor de la Cité des Dames* (composé en 1404, première édition imprimée).
- 1509 AGRIPPA, *De nobilitate & praecellentia foeminei sexus* (publié en 1529).
- Début du XVI^e siècle PONT-ALAIS, *la Louange des Dames*.
- 1518 [Éd. princeps] LE FEVRE, *le Rebours de Matheolus* [composé à la fin du XIV^e siècle].
- 1536 BOUCHET, *le Jugement poétic...*
- 1541 HABERT, *Louënge et haultesse du sexe féminin*.
- 1542 HEROËT, *la Parfaicte Amye*.
- 1543 LANDI, *Paradosso...*
- 1549 DOMENICHI, *la Nobiltà delle donne*.
- 1553 POSTEL, *les Très Merveilleuses Victoires des femmes...*
- 1553 ESTIENNE, *Pour les femmes...*
- 1555 BILLON, *le Fort inexpugnable du sexe féminin*.
- 1564 LA BORIE, *Anti-Drusac...*
- 1574 MARINELLO, *Ornamenti delle Donne...*
- 1571 TAILLEMONT, *Discours des champs faëz...*
- 1578 VIVANT, *Traité de l'Excellence...* (voir 1509).
- 1581 ROMIEU, *L'excellence de la femme surpasse celle de l'homme*.
- 1594 PONTAYMERI, *Paradoxe apologique...*
- 1596 LE DELPHYEN, *Deffense en faveur des dames...*
- 1599 BRINON, *le Triomphe des dames*.

1. Se référer à la bibliographie. Les titres sont donnés ici sous forme abrégée.

- 1600 FONTE, *Il Merito delle donne*.
 1600 MARINELLA, *le Nobiltà et eccellenze...*
 1602 MIREMONT, *Apologie pour les dames*.
 1606 CANONHIERO, *Della Eccellenza delle donne*.
 1617 VIGOUREUX, *Défense des femmes*.
 1618 L'ESCALE, *le Champion des femmes*.
 1618 ***, *l'Excellence des femmes, avec leur réponse...*
 1621 BERMEN, *le Bouclier des dames*.
 1622 GOURNAY, *Égalité des hommes et des femmes*.
 1622 BRONZINI, *l'Advocat des dames*.
 1625 MEYNIER, *la Perfection des femmes*.
 1629 ANGENOUST, *Paranymphe des dames...*
 1632 DU BOSQ, *l'Honneste femme*.
 1640 SAINT-GABRIEL, *le Mérite des dames*.
 1641 MACHON, *Sermon apologique en faveur des femmes*.
 1642 NERVÈZE, *Apologie en faveur des femmes*.
 1643 L.S.D.L.L., *La femme généreuse, qui montre que son sexe est supérieur...*
 1645 DU BOSQ, *la Femme héroïque*.
 1646 SOUCY, *le Triomphe des Dames*.
 1650 GILBERT, *Panegyrique des Dames...*
 1665 GUILLAUME, *les Dames illustres...*
 1673 POUILLAIN, *De l'égalité des deux sexes*.
 1675 POUILLAIN, *De l'excellence des hommes...*
 1685 CHAUSSÉ, *Excellence du mariage et apologie des femmes*.
 1685 ***, *la Liberté des Dames*.
 1686 ***, *Traité agréable et curieux...*
 1690 POUILLAIN, *Dissertation ou discours...*
 1694 PERRAULT, *Apologie des femmes*.
 fin du XVII^e siècle ***, *le Triomphe des femmes*.
 1698 NOEL, *les Avantages du sexe*.
 1701 NOEL, *le Triomphe des femmes*.
 1712 ***, *Apothéose du beau sexe*.
 1713 ***, *Apologie des femmes...*
 1713 AGRIPPA, *De la grandeur et de l'excellence des femmes* (traduction nouvelle).
 1719 ***, *Le Triomphe du beau sexe*.
 1729 ***, *Apologie du beau sexe*.
 1737 GALIEN, *Apologie des dames*.
 1740 GUYON, *Histoire des Amazones*.
 1744 LA COSTE, *la Supériorité des dames*.

- 1749 DINOUART, *le Triomphe du sexe*.
 1750/1751 PUISIEUX, *le Triomphe des dames*.
 1753 CAFFIAUX, *Défense du beau sexe*.
 1754 M **, *Lettre au Chevalier de K * **
 1754 J **, *la Malice des hommes*.
 1755 PRÉTOT, *le Triomphe des dames*.
 1758 LA RIVIÈRE, *Le Partisan des femmes*.
 1760 VITTORIA, *le Sexe vengé...*
 1765 BOUSSANELLE, *Essai sur les femmes*.
 1767 DOYEN, *le Triomphe des femmes*.
 1770 ***, *Apologie des femmes avec des notes historiques*.
 1772 THOMAS, *Essai sur le caractère des femmes*.
 1773 COULON, *Éloge du beau sexe*.
 1785 COICY, *Les femmes comme il convient de les voir*.
 1787 GACON-DUFOUR, *Mémoire pour le sexe...*
 1797 DELL'ACQUA, *Essai sur la supériorité intellectuelle de la femme*.
 1801 LEGOUVÉ, *le Mérite des femmes...*

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
PREMIÈRE PARTIE : HISTORIQUE	7
CHAPITRE PREMIER – Jusqu'à la fin du seizième siècle.....	9
1. Le Moyen Âge	11
2. Martin Le Franc, 1442.....	16
3. Rodrigue de la Chambre, traduit par F. de Lucenne vers 1490	17
4. Le XVI ^e siècle, généralités	20
5. Misogynes du XVI ^e siècle	22
6. Cornelius Agrippa, 1509.....	28
7. Jean Bouchet, 1536.....	31
8. François Habert, 1541.....	32
9. Antoine Héroët et la « Querelle » de 1541.....	32
10. François de Billon, 1553.....	34
11. Guillaume Postel, 1553.....	37
12. Marie de Romieu, 1581.....	43
13. Alexandre de Pontaymeri, 1594.....	43
14. Pierre de Brinon, 1599.....	44
CHAPITRE II – Le dix-septième siècle	45
1. La contre-offensive de Maître Jacques Olivier, 1617.....	47
2. Le Capitaine Vigoureux, 1617.....	50
3. Le Chevalier de l'Escale, 1618	51
4. Louis de Bermen de la Martinière, 1621.....	51
5. Marie de Gournay, 1622.....	53
6. Autres apologistes avant Poullain de la Barre	55
7. Poullain de la Barre, 1673.....	58
8. Jacques Chaussé de la Terrière, et divers autres.....	66

9. C.M.D. Noël, 1698	67
10. Écrits misogynes aux XVII ^e et XVIII ^e siècles.....	67
CHAPITRE III – Le dix-huitième siècle	71
1. <i>L'Apothéose du Beau-Sexe</i> , 1712.....	75
2. Panégyriques publiés entre 1715 et 1744	77
3. L'Abbé Dinouart, 1749.....	79
4. P. et M. Florent de Puisieux.....	80
5. Le Père Caffiaux, 1753.....	81
6. <i>Lettres au Chevalier de K***</i> , 1754.....	82
7. Boudier de Villemert (1758), et le sexisme philosophique.....	83
8. Jusqu'en 1789	88
9. Les premières féministes : Olympe de Gouges et Mary Wollstonecraft, 1792.....	90
10. Le chevalier dell' Acqua, 1797.....	93
11. Au dix-neuvième siècle.....	94
DEUXIÈME PARTIE : THÉMATIQUE	99
1. Arguments tirés de la Genèse	101
2. Différences et avantages physiques.....	107
3. Rôle de la femme dans la génération.....	109
4. La femme-médecin, la femme-médecine	113
5. Beauté.....	117
6. Vertus morales	122
7. Pudeur et chasteté.....	126
8. Supériorité intellectuelle.....	134
9. Talent politique et vertus guerrières	139
10. La femme, « âme de la société ».....	142
11. L'éducation des filles.....	144
12. Le Règne des femmes.....	148
ÉLÉMENTS DE CONCLUSION	151
1. Pratique de l'argumentation et genre littéraire.....	151
2. Ensemble idéologique.....	159
3. Discours du libidinal.....	169
BIBLIOGRAPHIE	173
Première section.....	193
A. Corpus principal.....	173
B. Annexe : autres ouvrages.....	179
C. Textes misogynes et « sexistes » évoqués ou cités.....	182

Deuxième section.....	184
Ouvrages de référence	184
CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉCRITS DU CORPUS	187

Archives d'histoire
à Montréal le 2 décembre 1977
sur les presses de l'Imprimerie Jacques-Cartier Inc.

76 Première section
 78 Ouvrages de référence

CHRONOLOGIE DES PRINCIPAUX ÉCRITS DU CORPUS

1. 1771 dans le *Journal de Paris* 73
 2. 1772 et 1773 dans le *Journal de Paris* 77
 3. L'Année d'essai, 1774 79
 4. P. et M. l'Année de Paris 85
 5. Le Père Catholique, 1782 91
 6. *Leçon au Chevalier de K****, 1784 93
 7. *Journal de Voltaire* (1773) et le *Journal de Paris* 95
 8. Jusqu'en 1789 98
 9. Les premiers féministes (Ouvrages de Gouges et Mary Wollstonecraft, 1792) 99
 10. Le chevalier de K*** (1784) 101
 11. Au dix-neuvième siècle 104

DEUXIÈME PARTIE - THÈMES

1. Arguments liés de la cause 107
 2. Différents et avantages pénétrés 107
 3. Rôle de la femme dans la genèse 108
 4. La femme-médic, la femme-médic 112
 5. Beauté 115
 6. Vertus morales 122
 7. Pudicit et chasteté 124
 8. Supériorité intellectuelle 134
 9. Talent politique et vertu d'écriture 139
 10. La femme, « âme de la société » 142
 11. L'éducation des filles 144
 12. Le Règne des femmes 148

ÉLÉMENTS DE CONCLUSION

1. Pratique de l'argumentaire et genre littéraire 151
 2. Ensemble rhétorique 154
 3. Discours du *Journal* 160

BIBLIOGRAPHIE

171
 Première section 190
 A. Corpus principal 192
 B. Annexes, autres ouvrages 179
 C. Textes hétérogènes et autres textes évoqués ou cités 182

*Achévé d'imprimer
 à Montréal, le 2 décembre 1977
 sur les presses de l'Imprimerie Jacques-Cartier Inc.*